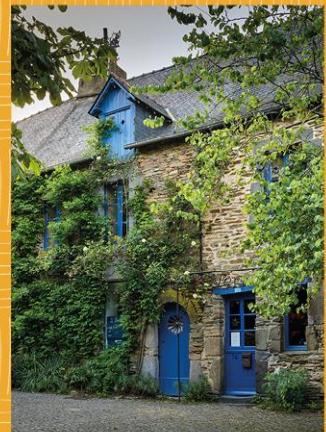


Imaginons  
ensemble  
notre territoire  
de demain

**SCoT**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
HABITAT  
PATRIMOINE  
MOBILITÉS



## Bilan de la concertation

24/10/2025 – Version pour arrêt



Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

## SOMMAIRE

<b>1. CADRE REGLEMENTAIRE GENERAL .....</b>	<b>3</b>
<b>2. LA CONCERTATION PREALABLE DANS LE CADRE DU SCoT DU PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE .....</b>	<b>4</b>
<b>3. LES DISPOSITIFS D'INFORMATION .....</b>	<b>5</b>
a. Sites internet et réseaux sociaux .....	5
b. Lettres et exposition du SCoT .....	7
c. Articles.....	9
d. Affiches.....	10
<b>4. LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION .....</b>	<b>11</b>
e. Enquête en ligne .....	11
f. Atelier Citoyen .....	11
g. Réunions Publiques.....	12
h. Registres, mails et courriers.....	13
<b>5. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS AU REGARD DU SCoT .....</b>	<b>14</b>
a. Intégration du changement climatique et gestion des ressources .....	14
b. Préservation du cadre de vie et de l'environnement .....	15
c. Santé et services à la population.....	16
d. Tourisme local et durable .....	17
e. Logement et habitat .....	18
f. Formes urbaines et sobriété foncière .....	18
g. Développement économique et emploi.....	19
h. Commerce et centralités.....	19
i. Mobilités et accessibilité.....	20
j. Gouvernance et mise en œuvre du projet .....	21
<b>6. CONCLUSIONS DU BILAN DE LA CONCERTATION.....</b>	<b>22</b>
<b>7. ANNEXES .....</b>	<b>23</b>

## 1. CADRE REGLEMENTAIRE GENERAL

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 a rendu obligatoire la concertation auprès du public lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et ce, jusqu'à son arrêt en Comité Syndical.

L'article L 103-2 du Code de l'urbanisme créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

*« Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :*

*1° L'élaboration ou la révision du schéma de cohérence territoriale ou du plan local d'urbanisme ;*  
[...] »

L'article L 103-3 du Code de l'urbanisme créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

*« Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont précisés par :*

*1° L'autorité administrative compétente de l'Etat lorsque la révision du document d'urbanisme ou l'opération sont à l'initiative de l'Etat ;*

*2° L'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement public dans les autres cas.*

[...] »

L'article L 103-4 du Code de l'urbanisme créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

*« Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente. »*

L'article L 103-6 du Code de l'urbanisme créé par l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 précise :

*« A l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée à l'article L 103-3 en arrête le bilan.*

*Lorsque le projet a fait l'objet d'une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du Code de l'environnement, le bilan de la concertation est joint au dossier de l'enquête. »*

A l'arrêt du SCoT, l'autorité compétente tire le bilan de la concertation. Ce bilan énonce les moyens de concertation mis en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration, et relate d'une part, les remarques émises par les personnes ayant participé à la concertation et d'autre part, les analyses au regard du projet global du Comité Syndical du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

## 2. LA CONCERTATION PREALABLE DANS LE CADRE DU SCOT DU PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE

Conformément aux dispositions des articles L. 103-2 à L. 103-6 du Code de l’Urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a fait l’objet d’une concertation associant, pendant toute la durée de l’élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées visées aux articles L. 132-7 et L. 132-8 du Code de l’urbanisme.

La délibération de prescription de la révision du SCoT, prise le 21 juin 2023 en Comité Syndical, a posé à minima les bases suivantes aux modalités de la concertation :

- Le site internet du Pays de Ploërmel (<https://www.pays-ploermel.fr/>) permettra un accès aux éléments du dossier qui sera enrichi au fur et à mesure de l’avancée des études et de la révision des documents au projet de SCoT
- Le public pourra faire connaître ses observations et propositions tout au long du projet soit en :
  - Les consignant dans un registre ouvert à cet effet au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne aux jours et horaires habituels d’ouverture de ces lieux
  - Les adressant par voie postale au PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, 7 rue du Val, Les Carmes, BP 30555, 56800 Ploërmel ou par courrier électronique à [scot@paysploermel.fr](mailto:scot@paysploermel.fr)
- L’organisation de réunions publiques permettant d’informer et d’échanger avec le public durant toute la phase de révision

### 3. LES DISPOSITIFS D'INFORMATION

### a. Sites internet et réseaux sociaux

Un espace dédié à la démarche de révision du SCoT a été mis en place sur le site internet du Pays de Ploërmel (<https://www.pays-ploermel.fr/>).

Cette espace propose des éléments d'information sur le projet : objectifs de la démarche de révision du SCoT, étapes et contenu, etc. De la documentation, enrichie au fur et à mesure de l'avancée des études et de la révision des documents au projet de SCoT, est également disponible (délibérations, lettres d'information, diagnostic, PAS, etc.). Le site internet a également permis d'annoncer les temps de concertation (réunions publiques, enquête en ligne...)

Les réseaux sociaux du Pays de Ploërmel ont également relayé de l'information tout au long de la démarche de révision du SCoT, notamment avec LinkedIn et Facebook.

De nombreuses communes du territoire ont également relayé des informations sur la démarche sur leurs propres site internet, réseaux sociaux, panneaux pocket, etc.

## LA RÉVISION DU SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Pays de Ploermel - Cœur de Bretagne est entré en révision en juin 2023 par délibération du comité syndical le 21 juillet 2023. Le SCOT actuel du Pays de Ploermel - Cœur de Bretagne a été approuvé en 2018. Il s'appuie sur un bassin de vie constitué de deux EPCI, de l'Ouest à Brocéliande Communauté et Ploermel Communauté, et de 56 communes. Ce document stratégique a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement concernant l'ensemble du territoire.

l'habitat, le développement économique, la préservation de l'environnement.

En effet, la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) promulguée le 23 novembre 2018 confie au SCOt le rôle d'animer l'objectif de lutte contre l'insécurité urbaine et impose la réalisation d'une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des 10 dernières années.

Par ailleurs, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience, face à ses effets climatiques, a été adoptée le 12 juillet 2021 et entrera en vigueur au 1er janvier 2022. Elle prévoit la mise en œuvre d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'objectifs de neutralité carbone.

consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) le 22 août 2026 pour intégrer les prescriptions de la loi Climat &

- Alors, la révision du SCOT devra répondre à plusieurs objectifs :

  - Intégrer les évolutions législatives modifiant le contenu et la structure du SCOT,
  - En tenir compte le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) qui entre en révision et qui prescrira des objectifs de modernisation et de durabilité (SRADDET),
  - Poursuivre les efforts en matière d'économie à travers l'intégration de la trajectoire ZAN,
  - Accompagner le développement économique du territoire en traduisant les enjeux et objectifs via un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL),
  - Réviser l'armature territoriale afin de mieux prendre en compte les spécificités locales liées aux évolutions et flux démographiques, à l'accès au logement, au tourisme et au développement économique,
  - Intégrer les enjeux de prévention et d'adaptation au changement climatique et de réduction de la vulnérabilité du territoire dans les choix de développement et d'aménagement.

#### • COMMENT PARTICIPER AUX TRAVAUX DE RÉVISION DU SCOT ?

- Des registres sont disponibles à l'accueil des 2 communauté de communes afin de pouvoir écrire son avis sur la révision du SCOT. Ainsi, les registres sont disponibles
    - Ploermel Communauté, Place de l'Hôtel de Ville - 56800 PLOERMEL
    - L'Ouest à Brocéliande Communauté, PA Tirpen - La Paviotie, 56140 MALESTROIT
  - En envoyant votre avis par courrier en l'adressant à :
    - Mme La Présidente, PETR Pays de Ploermel - Cour de Bretagne, PA Tirpen - La Paviotie, 56140 MALESTROIT
    - e-mail : [avis.sco@ploermel.fr](mailto:avis.sco@ploermel.fr)



## *Publication sur le compte LinkedIn du Pays de Ploërmel*

## *Extraits du site internet du Pays de Ploërmel*

**Publication de Mairie de Sérent**

**Mairie de Sérent**  
20 juin -

**REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UN FORUM EXPO POUR ECHANGER !**

Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot).

Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

Le P.A.S constitue une étape clé dans la mise en œuvre du SCOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du P.A.S, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.

Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

RDV le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne !

  
Relire les clés de dossier  
ECONOMIE AGRICULTURE ENVIRONNEMENT MARCHÉ ENTREPRISE MOBILITÉ  
Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne MARDI

 Écrivez un commentaire...



**Josselin**     

**Le Pays de Ploërmel vous questionne sur le SCOT**  
Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne associe les habitants et acteurs du territoire (entreprises, commerçants, associations...) à la démarche de révision du SCOT.

Accueil > Actualités > Divers > Le Pays de Ploërmel vous questionne sur le SCOT

**Dessiner l'avenir du territoire**

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne s'est engagé à débuter en juin 2023 dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (Scot) qui fixera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

Quels sont les constats d'aujourd'hui et vos attentes pour demain ?

Objectif de ce questionnaire est de recueillir votre expertise et vos usages et les habitants du territoire sur des sujets qui vous concernent au quotidien : logement, mobilité, commerce, préservation des ressources agricoles et naturelles... Connaitre vos habitudes, besoins et attentes nous permettra de construire un projet cohérent et adapté au territoire et ses habitants.

Candidature pour faire partie de l'Atelier Citoyen !

Groupes d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie. (Atelier citoyen travaillera à la construction du SCOT, pour exprimer leurs attentes.)

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne lance ainsi un appel à volontaires pour intégrer le futur Atelier citoyen qui suivra l'ensemble du projet, et se réunira 3 fois au cours de la démarche SCOT. Les dates retenues pour les deux premières rencontres de l'atelier sont le mardi 14 mai de 18h à 20h et mardi 28 mai de 18h à 20h.

Pour candidater, il vous suffit de compléter le formulaire proposé à la fin du questionnaire.



**REJOIGNEZ LE QUESTIONNAIRE**

**Scot Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne**

**ENQUÊTE EN LIGNE**



**REJOIGNEZ LE QUESTIONNAIRE**

**QUELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ?**





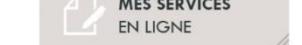












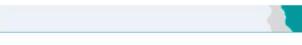






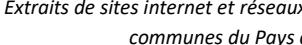






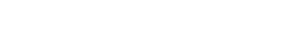




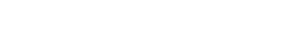






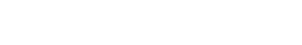


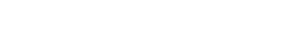






































































































































































































































































































































































































































































































































































<img alt="

## b. Lettres et exposition du SCoT

Une information a été diffusée sur les différentes étapes de la révision du SCoT grâce à la création et à la diffusion par voie numérique et papier de 4 lettres du SCoT.

Une série de 8 panneaux retraçant la démarche de révision du SCoT a également été réalisée et exposée, lors des temps de concertation notamment.

En parallèle, une exposition pédagogique itinérante sur le ZAN « Comment habiter notre territoire autrement ? » a été mise en place avec le Conseil de développement.



Lettre du SCoT n°1

**Scot**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
HABITAT  
PATRIMOINE  
MÉTIERS

**Scot**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
HABITAT  
PATRIMOINE  
MÉTIERS

**Un Scot, qu'est-ce que c'est ?**

Le PETR du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne s'est engagé au début de l'année 2024 dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (Scot). La construction du projet va durer jusqu'en 2026.

Le Scot de Cohérence Territoriale (Scot) fixe les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne pour les 10 prochaines années.

Les thématiques abordées sont en lien direct avec le quotidien des habitants : développement économique, mobilité, logement, préservation des espaces agricoles et naturels.

Les objectifs du Scot seront traduits dans les différentes documents d'urbanisme locaux (PLU et PLU) notamment dans ce que dans les grands plans d'aménagement de territoire.

**Pourquoi élaborer un nouveau Scot ?**

Les 5 grands objectifs fixés par le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne pour la révision du Scot sont :

- 1** Intégrer les évolutions fondamentales dans le contexte de la construction du Scot
- 2** Définir les objectifs et modalités d'accompagnement de l'attractivité et la cohérence territoriale du territoire
- 3** Accompagner le développement durable et équilibré du territoire
- 4** Réduire l'empreinte nette (empreinte négative des villages, bourgs et villes) et de l'ensemble des territoires, en tenant compte des spécificités locales liées aux évolutions et aux démographiques, à l'habitat ou logement, ou tourisme et au développement économique
- 5** Intégrer les enjeux des transitions climatiques et d'adaptation de l'aménagement et de l'occupation de la territoire au regard de la vulnérabilité du territoire dans les choix de développement et d'aménagement du territoire

**La trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette)**

Issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat, la loi Climat et Résilience vise à lutter contre le dégagement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets. Dans ce cadre, le Scot doit intégrer la mise en place d'objectifs permettant d'aboutir à Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, avec des objectifs de réduction de l'artificialisation nette par tranche de 10 années.

Entre 2022 et 2031	Réduction de moitié de la consommation d'espace par rapport à la consommation des 10 dernières années
Entre 2031 et 2041	Réduction de moitié de l'artificialisation des sols par rapport à la période précédente
À partir de 2050	Chaque aîné dont artificialisé devra être compensé, en réalisant la même surface aux espaces naturels, agricoles et forestiers

**Un projet concerté**

► **Informations**

- Espace d'information sur le site internet du Pays de Ploërmel : [www.pays-ploermel.fr](http://www.pays-ploermel.fr)
- Articles de presse locaux et les bulletins
- Réunion publique
- Enquête en ligne
- Lettre d'information
- Régles de concertation mis à disposition au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne

► **S'exprimer**

- Adresse électronique dédiée au Scot : [scot@pays-ploermel.fr](mailto:scot@pays-ploermel.fr)
- Réunions publiques
- Enquête en ligne
- Contribution par courriel à l'attention de : > PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne > PA Pays de Ploërmel 35140 MALESTROIT

**Panneaux 1 et 2 du Scot**

**PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne**  
702 abonnés  
3 sem. • Modifié •

Le Conseil de développement du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne propose une exposition itinérante intitulée « Comment habiter un territoire autrement ? »

Cette exposition invite chacun à réfléchir collectivement à l'avenir de l'habitat en milieu rural, en abordant un enjeu majeur : l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fixé par la loi Climat et Résilience.

Conçue par les habitants et les forces vives du Pays de Ploërmel, elle constitue à la fois un outil de sensibilisation et un espace de dialogue.

Itinérante, l'exposition circule à travers tout le Pays de Ploërmel. Elle est mise à disposition des communes, associations, établissements scolaires ou autres structures locales souhaitant la partager avec leur public.

Merci à **De l'Ouest à Brocéliande communauté** pour l'accueil au Forum de la rénovation énergétique à Malestroit ! Rendez-vous très bientôt à Mauron, au forum de la rénovation organisé par **Ploërmel Communauté**.

Cette démarche bénéficie du soutien financier de la **Région Bretagne** et du **PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne**.

CONFORTER  
HABITER  
DÉVELOPPER

2 8 000  
habitats  
dans le  
territoire

Vous et 43 autres personnes 1 commentaire • 4 publications

**Publication LinkedIn concernant l'exposition pédagogique et itinérante sur le ZAN**

8

## c. Articles

Des articles sur le SCoT ont paru tout au long de la démarche de révision dans les bulletins, presse locale, sites internet... Ces articles ont permis d'informer les participants des différents temps et moyens de concertation mais également de présenter l'avancement et le contenu du SCoT.

07/10/2025 14:34

« C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

Rdv sur **ouest-france** Mon espace



**Réserve aux abonnés**

**« C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger**

Les habitants des 56 communes du Pays de Ploërmel (Morbihan) – Cœur de Bretagne sont invités à un forum exposition, le mardi 1er juillet 2025 à Gourhel (Morbihan), pour évoquer le développement de Ploërmel Communauté et d'Oust à Brocéliande Communauté dans les vingt prochaines années.



Gaëlle Stricot-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, veut inciter les habitants à se saisir des enjeux liés au Schéma de cohérence de l'organisation territoriale. Elle est aussi maire de Saint-Abraham. | OUEST-FRANCE  
Ouest-France Vincent BESNARD.

07/10/2025 14:34

« C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger

Rdv sur **ouest-france** Mon espace



étagne invite la population à une cohérence territoriale (Scot) qui engagera les intercommunalités de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté concernant leur développement pour les vingt prochaines années. Gaëlle Stricot-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, en explique les enjeux, qui concernent chacun dans sa vie quotidienne.

**Lire aussi : [Chahutés, surchargés de travail, mal rémunérés : les élus bretons ont leurs maux à dire](#)**

**Pourquoi est-il important que les habitants de Ploërmel Communauté ou d'Oust à Brocéliande Communauté participent au forum exposition prévu à Gourhel, le 1<sup>er</sup> juillet 2025 ?**

Quand on n'est pas élu, on a du mal à comprendre l'importance que revêt le Schéma de cohérence territoriale (Scot), et pourtant c'est notre avenir commun qui s'y dessine. Nous allons débattre autour de ce document qui nous projette dans l'aménagement de nos territoires pour les vingt prochaines années. Il s'agit de déterminer les zones que l'on laisse à la nature et celles où on construit, comment on organise les mobilités, le tout en prenant en compte la transition écologique. Ce document va donner le cadre pour les Plans locaux d'urbanisme de chaque commune de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté.

**Pourquoi lancer une révision de ce Scot qui est pourtant assez récent ?**

Nous voulons déjà nous placer dans le cadre de la loi Climat et résilience, ce qui implique de respecter la norme du Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. La Région Bretagne nous a attribué 296 hectares, à répartir entre nos 56 communes entre 2021 et 2031... Et pour la période suivante, jusqu'en 2041, il faudra réduire notre consommation de terrains de 75% par rapport à ce qui a été réellement consommé entre 2021 et 2031, tout cela pour arriver à 0 en 2050.

07/10/2025 14:11

Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale

Actu > Bretagne > Morbihan > **Ploërmel**

**Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale**

Le syndicat mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a en charge la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Et veut associer les citoyens à cette démarche.



Le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne révise son schéma de cohérence territoriale. Et souhaite le faire en impliquant les citoyens du territoire. (©les info du pays de Ploërmel)

Par [Emmanuel Verdeaux](#)  
Publié le 4 avr. 2024 à 15h51

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du syndicat mixte "Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne", composé de 56 communes, s'est engagé au début de l'année 2024 dans la révision de son Schéma de Cohérence

07/10/2025 14:11

Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale (Scot) qui fixera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir l'expertise des citoyens en tant qu'usagers et/ou habitants du territoire sur des sujets qui les concernent au quotidien : logement, mobilité, commerce, préservation des espaces agricoles et naturels...



**QUELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR VENIR DU TERRITOIRE ?**

Le questionnaire diffusé par le Pays de Ploërmel est également accessible via ce QR code. (©les info du pays de Ploërmel)

« Connaitre vos habitudes, besoins et attentes nous permettra de construire un projet cohérent et adapté au territoire et à ses habitants. Pour répondre au [questionnaire](#), vous pouvez suivre le [lien suivant](#) », explique le Pays de Ploërmel. Il est également possible d'accéder à ce questionnaire, via un QR code.

**Candidatez pour faire partie de l'Atelier Citoyen !**

Groupe d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie, l'Atelier citoyen travaillera à la construction du SCoT, pour exprimer leurs attentes.

Exemples d'articles parus dans la presse locale

## d. Affiches

Des affiches ont été diffusées, afin d'informer les habitants sur la tenue des temps de concertation, dans la presse locale, sur le site internet et les réseaux sociaux du Pays de Ploërmel entre autres.



## 4. LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION

### e. Enquête en ligne

Dans le cadre de la concertation, un questionnaire a été diffusé en ligne de mai à juillet 2024 afin d'alimenter la réflexion sur la révision du SCoT, et notamment d'enrichir les enjeux et orientations. Cette enquête a ainsi permis de recueillir l'expertise des usagers et habitants du territoire sur des sujets qui les concernent au quotidien : logement, mobilité, commerce, préservation des espaces agricoles et naturels...

Plus de 250 personnes ont répondu au questionnaire sur l'ensemble du territoire avec des profils globalement variés, assurant ainsi une bonne représentativité des avis recueillis.



### f. Atelier Citoyen

Souhaitant aller au-delà des dispositifs de concertation classiques, les élus du PETR Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne ont décidé de mettre en place un Atelier Citoyen afin d'impliquer davantage la population dans l'élaboration du SCoT et lui permettre de formuler des observations et contributions. Soucieux d'avoir un groupe d'habitantes et d'habitants représentatif de l'ensemble du territoire, un appel à candidature a été lancé pour les habitants et usagers du territoire qui souhaitaient s'impliquer plus encore dans la démarche. En bref, l'Atelier Citoyen du SCoT du Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne, c'est :

- Un groupe d'une vingtaine de citoyennes et citoyens volontaires issu.e.s de l'ensemble du territoire, le plus représentatif possible
- Une instance consultative dont le but est d'éclairer la réflexion et la décision du PETR
- 3 rencontres d'information et de concertation aux étapes clés de la démarche de révision du SCoT

► Atelier Citoyen n°1

Objectifs :

- favoriser l'interconnaissance des participants
- présenter la démarche SCoT et les premiers éléments de diagnostic aux participants
- les faire identifier les principaux enjeux du territoire

► Atelier Citoyen n°2

Objectifs :

- présenter les enjeux du diagnostic aux participants
- les faire travailler sur les orientations stratégiques du territoire

► Atelier Citoyen n°3

Objectifs :

- présenter les orientations du PAS aux participants
- les faire travailler sur l'armature touristique et l'empreinte environnementale du SCoT

Les productions de l'Atelier Citoyen (ainsi que les résultats de l'enquête en ligne) ont été présentées au Comité de pilotage du SCoT tout au long de la démarche afin d'éclairer leurs réflexions et décisions.

Des ateliers sur le même format que l'Atelier Citoyen ont été réalisés avec les élus et le Conseil de Développement :

- Séminaire de lancement avec les élus (identification des enjeux)
- Atelier avec le Conseil de Développement et séminaire avec les élus pour travailler sur les orientations stratégiques du SCoT
- Séminaire de travail sur l'armature territoriale avec les élus



Photos prises lors d'ateliers /séminaires avec les citoyens, élus et Conseil de Développement

## g. Réunions Publiques

Dans le cadre de la révision du SCoT, deux réunions publiques ont été organisées pour présenter l'avancement du projet :

Une réunion publique, au format forum expo, a été organisée le mardi 1er juillet 2025 à la salle des fêtes de Gourhel. Cette rencontre a réuni près de 60 participants. L'objectif était de leur présenter les enjeux et orientations du SCoT et de leur donner la possibilité d'échanger avec les élus et agents du PETR ainsi qu'avec les bureaux d'études qui les accompagnent dans la révision du SCoT.

Une seconde réunion publique a été organisée le jeudi 23 octobre 2025 à la Salle de l'Agora au siège de l'Oust à Brocéliande Communauté à Malestroit. Cette rencontre a réuni près de 40 participants. L'objectif était de leur présenter le projet de SCoT 2025-2040 et de leur donner la possibilité d'exprimer leurs remarques et questions.



Réunion publique n°1



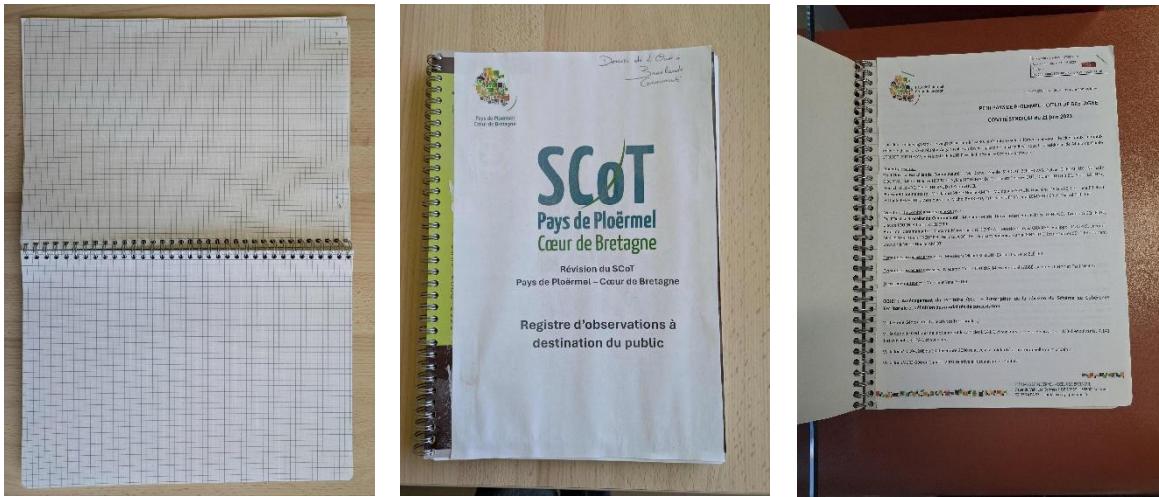
Réunion publique n°2

## h. Registres, mails et courriers

Le public a pu faire connaître ses observations et propositions tout au long du projet via un registre ouvert à cet effet au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne aux jours et horaires habituels d'ouverture de ces lieux.

Les citoyens ont également pu faire part de leurs observations par voie postale au PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, 7 rue du Val, Les Carmes, BP 30555, 56800 Ploërmel ou par courrier électronique à [scot@paysploermel.fr](mailto:scot@paysploermel.fr).

Cependant, aucune observation n'a été recueilli par mail, courrier ou via le registre.



Photos des registres

## 5. SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS AU REGARD DU SCOT

Les principales remarques et attentes émises lors de la démarche de concertation peuvent être synthétisées selon diverses thématiques auxquelles le projet de SCoT apporte des réponses à travers ses différentes pièces.

### a. Intégration du changement climatique et gestion des ressources

**Les habitants expriment une attente forte en matière d'adaptation au changement climatique, notamment pour la préservation de l'eau, des sols et de la biodiversité. Ils insistent sur l'importance de pratiques agricoles plus durables, de la réduction des intrants et de la valorisation du bocage. La gestion de la ressource en eau est jugée prioritaire, avec des inquiétudes sur la quantité disponible et la qualité des eaux superficielles. Plusieurs participants plaident pour une meilleure gestion des retenues d'eau et pour le renforcement des capacités d'assainissement.**

Le SCoT affirme la préservation du foncier agricole comme un enjeu stratégique, en cohérence avec les objectifs de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Il soutient le développement d'une agriculture diversifiée, innovante et respectueuse des ressources naturelles, valorisant le bocage et la trame verte et bleue comme leviers de résilience face au changement climatique. L'accompagnement des exploitations vers des pratiques durables, la promotion des circuits courts et le renforcement des filières locales contribuent à une meilleure adaptation du système agricole et à la valorisation du patrimoine environnemental du territoire.

Concernant la ressource en eau, le SCoT adopte une approche intégrée et préventive, articulant urbanisme et gestion durable de l'eau. Les prescriptions visent à :

- Ne pas générer de pressions supplémentaires sur la ressource, avec un objectif de réduction de 10 % des consommations d'ici 2030 ;
- Améliorer les réseaux d'eau potable pour atteindre un rendement minimal de 85 % à moyen terme ;
- Adapter l'urbanisation aux capacités d'assainissement existantes afin de garantir la qualité des milieux récepteurs ;
- Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales, privilégiant l'infiltration, la réutilisation et les solutions fondées sur la nature.

La préservation et la restauration de la trame bleue, des zones humides et des têtes de bassin versant constituent un axe fort du SCoT, afin d'assurer la durabilité de la ressource et la résilience du territoire. La protection des sols est également intégrée comme un principe transversal de l'aménagement durable, pour maintenir leurs fonctions écologiques et leur capacité de stockage du carbone.

Enfin, le SCoT engage le territoire dans une transition énergétique et climatique globale, fondée sur la sobriété, le développement des énergies renouvelables et la valorisation des matériaux locaux. Cette approche vise à réduire la vulnérabilité du territoire, adapter les aménagements aux aléas climatiques et préserver la qualité du cadre de vie.

Ainsi, les orientations du SCoT répondent pleinement aux préoccupations exprimées par les habitants, en intégrant la gestion durable des ressources, la préservation de la biodiversité, la formation et la sensibilisation des acteurs agricoles et l'adaptation au changement climatique comme piliers d'un développement territorial équilibré et résilient.

## b. Préservation du cadre de vie et de l'environnement

**Le cadre de vie, les paysages et la qualité environnementale constituent des enjeux centraux pour les habitants. Beaucoup soutiennent les objectifs de sobriété foncière et de Zéro Artificialisation Nette, tout en appelant à une vigilance face aux projets d'énergies renouvelables susceptibles de modifier les paysages ou d'accroître l'artificialisation. La valorisation du patrimoine naturel, du bocage et des arbres remarquables est largement partagée, de même que la volonté d'améliorer la gestion des déchets et la performance énergétique des bâtiments. Les participants rappellent l'importance de préserver la biodiversité du quotidien.**

Ces préoccupations rejoignent pleinement les orientations du SCoT, qui affirme la préservation du cadre de vie, des paysages et de la biodiversité comme un axe majeur du projet de territoire. Le SCoT prévoit :

- L'identification et la protection des paysages et vues remarquables, ainsi que des espaces jouant un rôle dans l'infiltration et la rétention naturelle des eaux pluviales ;
- La mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel et des hameaux remarquables, par des mesures spécifiques d'intégration architecturale et paysagère dans les documents d'urbanisme ;
- L'interdiction des nouvelles constructions d'habitat dans les hameaux à forte qualité patrimoniale ou paysagère, afin de garantir la pérennité de l'identité locale et la cohérence paysagère du territoire ;
- La réalisation d'un inventaire détaillé du patrimoine naturel (espaces protégés, écosystèmes locaux, paysages remarquables), permettant notamment d'appuyer des démarches telles que les Atlas communaux de la biodiversité souhaités par les habitants ;
- La protection et la gestion durable des espaces naturels identitaires (bocage, haies, forêts, landes, milieux humides, nature en ville) pour maintenir la biodiversité du quotidien, réguler l'eau et renforcer la résilience face au changement climatique.

Concernant la sobriété foncière, le SCoT met en œuvre une stratégie ambitieuse alignée sur l'objectif national de ZAN à l'horizon 2050. Elle repose sur :

- L'optimisation des espaces déjà urbanisés (recyclage urbain, réhabilitation des friches, densification raisonnée) ;
- La mobilisation du bâti vacant pour répondre aux besoins sans consommer de nouveaux espaces ;

- La répartition équilibrée du foncier entre les deux EPCI (Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté) pour garantir un développement harmonieux et solidaire du territoire ;
- La localisation prioritaire des activités économiques dans les zones existantes ou en continuité directe, limitant ainsi l'artificialisation.

Le SCoT soutient également la réduction des déchets et la valorisation des matériaux, en prévoyant l'identification d'espaces dédiés au tri et au recyclage et la promotion de filières de matériaux biosourcés et alternatifs.

Enfin, la performance énergétique du bâti constitue un levier essentiel de la transition écologique. Le SCoT encourage la réhabilitation du parc existant pour lutter contre le mal-logement, améliorer le confort et réduire la consommation énergétique, tout en respectant la qualité patrimoniale et paysagère du territoire.

Ainsi, le SCoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne répond de manière complète aux attentes citoyennes : il vise à préserver le cadre de vie et l'identité paysagère, protéger la biodiversité ordinaire, favoriser la sobriété foncière et énergétique, et accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire.

## c. Santé et services à la population

**La santé et le maintien des services publics apparaissent comme des priorités territoriales. Les habitants souhaitent attirer et fidéliser des professionnels de santé pour répondre aux besoins locaux et anticiper les départs à la retraite. Le maintien des structures existantes, notamment les maternités et les services de proximité, est jugé essentiel. Le vieillissement de la population appelle une offre adaptée, fondée sur le maintien à domicile, les résidences autonomes et des formes d'habitat partagé innovantes.**

Ces préoccupations sont pleinement prises en compte dans les orientations du SCoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, qui affirme la cohésion sociale, l'accès équitable aux services et la qualité de vie comme des piliers de son projet de territoire. Le SCoT prévoit notamment :

- Une organisation équilibrée et solidaire du territoire, reposant sur une offre diversifiée et accessible d'équipements et de services de proximité (santé, éducation, culture, sport, mobilité) dans toutes les centralités, y compris rurales. Cette stratégie vise à garantir un accès équitable pour tous les habitants, à encourager la mutualisation des équipements entre collectivités, et à développer des espaces polyvalents comme les tiers-lieux et les maisons de services au public.
- Une structuration territoriale de l'offre de soins, afin d'assurer une couverture cohérente du territoire en matière de santé de proximité. Le SCoT encourage le renforcement des pôles de santé et la complémentarité entre les centralités, pour limiter les déplacements contraints et garantir un maillage équilibré des services médicaux, notamment pour les publics fragiles, isolés ou vieillissants.

- Le développement de formations dans les secteurs de la santé et du médico-social, en complément des filières industrielles, artisanales et agricoles. Cette orientation vise à soutenir l'attractivité des métiers de la santé, à répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée et à renforcer la capacité du territoire à attirer et retenir les professionnels.
- La diversification de l'offre de logements pour répondre à la pluralité des parcours de vie. Le SCoT encourage la création de solutions adaptées pour les personnes âgées, notamment les résidences autonomie, logements intergénérationnels et formes d'habitat partagé, permettant le maintien à domicile dans de bonnes conditions et la préservation du lien social.
- Enfin, le SCoT relie ces objectifs à la vitalité des centralités, en intégrant la présence de services de santé et d'équipements publics parmi les facteurs clés de l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs.

Ainsi, le SCoT répond aux attentes exprimées par les habitants en affirmant une politique territoriale fondée sur : le renforcement du maillage des services de santé et publics, la formation et l'attractivité des professionnels, la diversification de l'habitat pour les publics vieillissants, et la préservation d'une équité territoriale d'accès aux services, garantissant à tous les habitants un cadre de vie de qualité et durable.

## d. Tourisme local et durable

**Le tourisme est perçu comme une richesse à condition qu'il reste doux, respectueux et ancré dans les ressources naturelles et culturelles du territoire. Les habitants souhaitent développer les itinéraires de randonnée, de vélo et les équipements associés, tout en impliquant les associations et les acteurs locaux. La mise en valeur des initiatives locales et l'ancrage territorial de l'offre touristique sont largement encouragés.**

Ces attentes trouvent un écho dans les orientations du projet d'aménagement, qui visent à faire du patrimoine et du cadre de vie des leviers de développement touristique, en cohérence avec la stratégie de la Destination Brocéliande. Le territoire s'appuie sur la diversité de ses patrimoines bâtis, naturels et immatériels pour renforcer son attractivité tout en préservant son environnement. La mise en valeur des sites remarquables, la création d'itinéraires de découverte thématiques et la reconnaissance des démarches de labellisation patrimoniale participent à cette ambition.

Le développement du tourisme passe également par la consolidation et la valorisation des itinéraires de mobilité douce – chemins ruraux, voies vertes, vélo routes ou boucles pédestres – afin de structurer un réseau cohérent favorisant la découverte du territoire. Ces parcours, complétés par des équipements d'accueil, des aires de repos ou des services de proximité, contribuent à enrichir l'expérience des visiteurs et à soutenir l'économie locale.

Enfin, le territoire encourage une approche participative et responsable du tourisme, impliquant les habitants comme ambassadeurs de leur cadre de vie. En renforçant les liens entre patrimoine, mobilité douce et initiatives locales, le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne affirme sa volonté de promouvoir un tourisme durable, équilibré et porteur d'identité.

## e. Logement et habitat

**Les échanges font ressortir un besoin de diversification de l'offre de logement afin de répondre aux attentes des familles, des jeunes et des personnes âgées. Les habitants insistent sur la nécessité de logements abordables, de solutions d'urgence et de petites unités adaptées au vieillissement. La rénovation du bâti ancien est également identifiée comme une priorité, avec la volonté de mobiliser les ressources locales, de soutenir les entreprises du bâtiment et de favoriser des approches participatives et solidaires.**

**Le territoire prévoit d'accueillir entre 7 500 et 8 000 habitants supplémentaires d'ici 2041, portant la population totale à environ 90 228 habitants. Pour répondre à cette croissance, le besoin global de logements sur les 18 prochaines années est estimé à 6 438 logements, soit une production moyenne annuelle de 358 logements. La planification s'appuie sur l'armature territoriale et les dynamiques locales pour assurer une répartition équilibrée et cohérente, conciliant attractivité résidentielle et sobriété foncière.**

L'offre de logements devra être diversifiée en termes de typologies, de formes urbaines et de niveaux de loyers, afin de garantir l'accueil des jeunes, des personnes âgées, des ménages en situation de précarité ou des salariés temporaires. La priorité sera donnée à la mobilisation du bâti existant et à la densification des centralités pour limiter l'étalement urbain, valoriser le patrimoine et préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers.

La réhabilitation du parc existant permettra d'améliorer la performance énergétique, le confort d'usage et la qualité architecturale, tout en luttant contre la vacance et le mal-logement. L'ensemble de ces actions contribuera à maintenir une mixité sociale et générationnelle, à soutenir l'attractivité et la vitalité des centralités et à permettre à chaque ménage de rester vivre sur le territoire tout au long de sa vie.

Parallèlement, les documents d'urbanisme veilleront à préserver les espaces sensibles, intégrer des espaces végétalisés et perméables dans les projets et garantir la qualité du cadre de vie, en cohérence avec les objectifs de développement durable et de sobriété foncière.

## f. Formes urbaines et sobriété foncière

**La population soutient une urbanisation plus compacte et mieux intégrée, privilégiant les friches, les zones déjà urbanisées et la proximité des services. Les participants appellent à diversifier les formes d'habitat, en favorisant les logements collectifs, les habitats légers et les projets intergénérationnels. Le respect du cadre de vie rural, la liberté de choix entre ville et campagne et la cohérence des nouveaux aménagements avec les objectifs de sobriété foncière sont des attentes récurrentes.**

La diversification des formes d'habitat constitue un axe central : logements collectifs, habitats légers, petites unités adaptées au vieillissement ou projets intergénérationnels permettront de répondre aux besoins variés des ménages et de favoriser la mixité sociale et générationnelle. La densification se fera de manière cohérente avec l'armature territoriale, en adaptant les densités aux caractéristiques locales des centralités et des pôles relais.

Les documents d'urbanisme et les programmes locaux de l'habitat encourageront la mobilisation du parc existant, la transformation de bâtiments sous-utilisés et l'intégration harmonieuse des nouveaux logements dans le tissu urbain et rural. Cette approche concilie attractivité résidentielle, liberté de choix entre ville et campagne, préservation des paysages et respect du cadre de vie.

L'ensemble des aménagements visera à maintenir une qualité urbaine et paysagère élevée, en garantissant la cohérence morphologique des nouvelles constructions, la valorisation du patrimoine bâti et le développement de solutions de mobilité douce pour renforcer la proximité avec les services et centralités.

## g. Développement économique et emploi

**Les échanges mettent en avant la nécessité de renforcer la vitalité économique du territoire tout en limitant la consommation de foncier. Les habitants encouragent la réhabilitation des bâtiments existants, la mutualisation des espaces et le développement de formes d'activité plus compactes. Ils souhaitent préserver une diversité de filières, soutenir les TPE et l'agriculture locale, et accompagner l'émergence d'entreprises innovantes. La cohérence du développement économique entre les communes et la préservation de réserves foncières adaptées sont également soulignées.**

Pour limiter la consommation de foncier, le territoire privilégie la réhabilitation des bâtiments existants, la densification des zones d'activités et la valorisation des friches ou espaces sous-utilisés. La mutualisation des infrastructures et services au sein des zones d'activités permet d'optimiser l'usage de l'espace et d'améliorer leur attractivité pour les entreprises.

La diversité des filières est soutenue en accompagnant les TPE, l'agriculture locale et les entreprises innovantes. Le territoire renforce les synergies avec les acteurs économiques et éducatifs, développe une offre de formation adaptée aux besoins locaux et favorise l'entrepreneuriat et l'innovation, notamment par la montée en compétences et l'alternance.

Enfin, la cohérence du développement économique est assurée par une hiérarchisation claire des zones d'activités, l'anticipation des besoins fonciers et la planification coordonnée entre communes et intercommunalités. Cette approche garantit la préservation des espaces naturels et agricoles, la limitation de l'étalement urbain et la création d'un environnement économique compétitif, durable et intégré au territoire.

## h. Commerce et centralités

**La population se montre attachée au maintien d'un commerce de proximité et à la vitalité des centres-bourgs. Les participants plaident pour le soutien aux circuits courts, à la vente directe et à une meilleure communication autour des offres locales. Certains s'inquiètent du recul du commerce alimentaire dans les petites communes et appellent à un rééquilibrage. Les débats ont également porté sur le rôle de Ploërmel dans la structuration commerciale du territoire, perçu à la fois comme moteur et facteur de concentration.**

Le territoire répond à ces attentes en s'appuyant sur une armature urbaine hiérarchisée, qui identifie différents niveaux de polarités : pôles du quotidien, pôles relais, pôles d'équilibre et le pôle structurant de Ploërmel. Cette organisation permet de :

- Consolider le rôle structurant de Ploërmel en tant que centre moteur du territoire, tout en garantissant un développement équilibré des autres polarités.
- Maintenir et développer les services et commerces de proximité dans les pôles du quotidien, assurant ainsi l'accessibilité des fonctions essentielles et la vitalité des communes rurales.
- Encourager la mixité fonctionnelle et l'animation des centralités en permettant l'implantation d'activités compatibles avec l'habitat, comme l'artisanat de services, les bureaux, les commerces et les services de proximité.

Parallèlement, le territoire favorise les circuits courts et l'agriculture de proximité, soutenant la création de points de vente directe et la valorisation des produits locaux. Ces initiatives contribuent à maintenir un équilibre entre une agriculture orientée vers les marchés nationaux et une production locale accessible aux habitants, tout en préservant la qualité des sols et des paysages.

Ainsi, la stratégie du SCoT concilie attractivité commerciale, développement économique durable et qualité de vie, en veillant à la cohérence entre centralités et zones rurales et en limitant l'étalement urbain.

## i. Mobilités et accessibilité

**Les habitants souhaitent une amélioration du maillage des transports collectifs et des solutions alternatives à la voiture individuelle. Le développement du covoiturage, des mobilités douces et des infrastructures cyclables est largement soutenu. Certains suggèrent de renforcer les liaisons avec les pôles d'emploi et d'enseignement, ainsi que d'améliorer la desserte des zones rurales.**

Le SCoT du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne répond à ces attentes en structurant une stratégie de mobilité durable et intermodale, articulée autour de plusieurs axes :

- Renforcement des transports collectifs et rabattement vers les pôles structurants : consolidation des lignes de cars interurbains et express, amélioration des correspondances avec le TER et les réseaux urbains voisins, facilitation de l'accès aux gares (Questembert, Redon, Montauban de Bretagne, Vannes). La réouverture de la ligne ferroviaire Rennes–Mauron et la création de pôles d'échanges multimodaux permettront de désenclaver les zones rurales et de relier efficacement habitants et pôles d'emploi ou d'enseignement.
- Développement des mobilités actives et décarbonées : structuration d'un réseau cyclable et piétonnier continu et sécurisé reliant les centres-bourgs, zones d'activités, équipements publics et territoires voisins, accompagnée d'aménagements sécurisés, de stationnements vélo et de cheminements piétons confortables.
- Promotion du covoiturage et des véhicules propres : mise en place d'aires de covoiturage adaptées et signalées, renforcement de la visibilité et accessibilité de ces services, et déploiement progressif d'infrastructures pour véhicules à faibles émissions, telles que les bornes de recharge électriques.

- Cohérence territoriale et interconnexion régionale : articulation des projets de mobilité avec les grands axes routiers (RN24, RN166, RN164), les pôles d'activités et les communes voisines, pour garantir une intermodalité fluide et renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire.

Cette approche vise à offrir aux habitants des alternatives crédibles à la voiture individuelle, à améliorer la desserte des zones rurales et à encourager des déplacements durables, sécurisés et accessibles à tous, tout en contribuant à la transition écologique et énergétique du territoire.

## j. Gouvernance et mise en œuvre du projet

**Enfin, plusieurs remarques portent sur la lisibilité et la mise en œuvre concrète du futur PLUi et du SCoT. Les habitants expriment des attentes en matière de suivi, de transparence et de participation continue. Ils souhaitent que les orientations affichées trouvent une traduction réelle dans les documents réglementaires et dans les projets locaux. L'importance d'associer les citoyens en amont des décisions d'aménagement est régulièrement rappelée.**

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) constitue la troisième composante du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. Il précise les choix d'aménagement du territoire en traduisant les orientations stratégiques du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en principes directeurs pour les politiques publiques locales.

Le DOO détermine les conditions d'application du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires. L'ensemble de ces orientations s'inscrit dans un objectif de développement équilibré du territoire et des différents espaces, urbains et ruraux, qui le composent (article L. 141-4 du code de l'urbanisme). Le DOO pose ainsi les principes d'aménagement et les modalités d'application pour les documents qui se doivent d'être compatibles avec ses orientations, et notamment : le Programme Local de l'Habitat ; le Plan de mobilité, les Plans Locaux d'Urbanisme, les opérations foncières et les opérations d'aménagement, etc.

Le rapport de compatibilité exige que les dispositions des documents d'urbanisme locaux ne fassent pas obstacle à l'application des dispositions du SCOT correspondant et " ne comportent pas de différences substantielles de nature à remettre en question les orientations et les équipements " prévus par le SCOT.

Afin de faciliter la mise en œuvre concrète du DOO, le SCOT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne associe à chaque prescription et recommandation les documents de référence permettant d'en assurer la traduction opérationnelle.

Le SCoT doit assurer un suivi régulier de ses effets sur l'aménagement, l'habitat, l'économie et l'environnement, en s'appuyant sur des indicateurs et des bilans périodiques pour adapter ses orientations si nécessaire. Il doit garantir la transparence en publiant ses documents et en communiquant clairement sur les procédures et décisions auprès du public et des partenaires. Enfin, il doit maintenir une participation continue des habitants et acteurs institutionnels, en organisant concertations, consultations et recueil des avis lors de l'élaboration ou de l'actualisation du SCoT.

## 6. CONCLUSIONS DU BILAN DE LA CONCERTATION

Conformément aux articles L143-29, L143-30, L103-2, L103-3, L103-4 et L103-6 du Code de l'urbanisme, la concertation a été menée pendant toute la durée de révision du SCoT jusqu'à la délibération du Conseil Syndical qui tire le bilan de la concertation.

Les moyens de concertation et d'information déclinés ont permis d'informer régulièrement les habitants et les acteurs du territoire, et ont garanti la transparence de la démarche.

L'implication des citoyens à travers les différentes actions de concertation a permis de recueillir de nombreux avis et remarques.

Les questionnements et avis exprimés mettent en exergue la réelle volonté des habitants de comprendre ce nouveau document et leur souhait d'un projet d'aménagement respectueux du cadre de vie et d'un développement équilibré du territoire. Ainsi, les thématiques de la consommation d'espace, de l'habitat, des mobilités ainsi que de l'environnement ont été des sujets de débat majeurs tout au long de révision du SCoT.

Les remarques ou demandes émises au titre de la concertation préalable ont été prises en compte dans le projet de SCoT lorsqu'elles étaient en cohérence avec les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique et le code de l'urbanisme et qu'elles ne remettaient pas en cause un projet d'intérêt général ou public.

## 7. ANNEXES

## Sites internet et réseaux sociaux

## LA RÉVISION DU SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne est entré en révision en juin 2023 par **délibération du comité syndical le 21 juin 2023**.

Le SCoT actuel du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a été approuvé en 2018. Il s'applique sur un bassin de vie constitué de deux EPCI, de l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté, et de 56 communes. Ce document stratégique a pour objectif de définir les grandes orientations d'aménagement concernant l'habitat, le développement économique, la préservation de l'environnement ainsi que le développement touristique en lien avec l'armature territoriale déterminée.

L'évolution du contexte législatif impose que le SCoT soit révisé.

En effet, la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) promulguée le 23 novembre 2018 confie au SCoT le rôle d'animer l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et impose la réalisation d'une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des 10 dernières années.

Par ailleurs, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets dite « Climat et Résilience » du 22 août 2021 conforte le rôle du SCoT en matière de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols en intégrant un objectif chiffré de réduction du rythme de l'artificialisation.

L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à atteindre en 2050 doit être intégré dans le SCoT avec un objectif intermédiaire de diminution par deux du rythme de consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) pour la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente. Le SCoT doit être modifié ou révisé avant le 22 août 2026 pour intégrer les prescriptions de la loi Climat & Résilience.

Ainsi, la révision du SCoT devra répondre à plusieurs objectifs :

- Intégrer les évolutions législatives modifiant le contenu et la structuration du SCoT,
- Prendre en compte le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) qui entre en révision et qui prescrira des objectifs de modération de la consommation d'ENAF,
- Poursuivre les efforts en matière d'économie de foncier à travers l'intégration de la trajectoire ZAN,
- Accompagner le développement économique du territoire en traduisant les enjeux et objectifs via un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL),
- Réviser l'armature territoriale afin de mieux prendre en compte les spécificités locales liées aux évolutions et flux démographiques, à l'accès au logement, au tourisme et au développement économique,
- Intégrer les enjeux des transitions et d'adaptation au changement climatique et de réduction de la vulnérabilité du territoire dans les choix de développement et d'aménagement du territoire.

### • COMMENT PARTICIPER AUX TRAVAUX DE RÉVISION DU SCoT ?

- Des registres sont disponibles à l'accueil des 2 communautés de communes afin de pouvoir écrire son avis sur la révision du SCoT. Ainsi, les registres sont disponibles :
  - Ploërmel Communauté, Place de l'Hôtel de Ville – 56800 PLOERMEL
  - De l'Oust à Brocéliande Communauté, PA Tirpen – La Paviotale, 56140 MALESTROIT
- En envoyant votre avis par courrier en l'adressant à :
  - Mme. La Présidente, PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, PA Tirpen – La Paviotale, 56140 MALESTROIT
  - En envoyant votre avis par mail : [scot@pays-ploermel.fr](mailto:scot@pays-ploermel.fr)

Vous trouverez ci-dessous les lettres d'informations sur la procédure de révision :



**PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne**

702 abonnés

3 mois • Modifié •

**REUNION PUBLIQUE**

Nous vous attendons ce soir à 18h30 à la salle des fêtes de Gourhel pour échanger sur le projet de révision du SCoT !

Plusieurs thématiques seront abordées, habitat, économie, agriculture, la ressource en eau, la mobilité, le commerce...

**PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne**

702 abonnés

3 mois • Modifié •

**Révision du #scot du PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne !**

Réunion Publique le mardi 1er juillet 18h30-20h00 ... plus



**Publication de Mairie de Sérent**

**Mairie de Sérent**  
20 juin -

**REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UN FORUM EXPO POUR ECHANGER !**

Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) du Schéma de Cohérence Territoriale (ScOT).

Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

Le P.A.S constitue une étape clé dans la mise en oeuvre du ScOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du P.A.S, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.

Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

RDV le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne !

  
Relever les défis de demain  
ÉCONOMIE AGRICULTURE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE MOBILITÉ  
MARDI

Écrivez un commentaire...

**Josselin**      

**Le Pays de Ploërmel vous questionne sur le ScOT**

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne associe les habitants et acteurs du territoire (entreprises, commerçants, associations...) à la démarche de révision du ScOT.

[Accueil > Actualités > Divers > Le Pays de Ploërmel vous questionne sur le ScOT](#)

**Dessiner l'avenir du territoire**

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne se lance en juin 2023 dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (ScOT) qui fera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

**Quels sont les constats d'aujourd'hui et vos attentes pour demain ?**

Objectif de ce questionnaire : nous nous recueillir votre expertise en tant qu'usager et/ou habitant du territoire sur des sujets qui vous concernent au quotidien : logement, mobilité, environnement, économie, espaces agricoles et naturels... Connaitre vos habitudes, besoins et attentes nous permettra de construire un projet cohérent et adapté au territoire et ses habitants.

**Candidature pour faire partie de l'Atelier Citoyen !**

Groupes d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie, l'atelier citoyen travaillera à la construction du ScOT, pour exprimer leurs attentes.

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne lance ainsi un appel à volontaires pour intégrer le futur Atelier citoyen qui suivra l'ensemble du projet, et se réunira 2 fois au cours de la démarche ScOT. Les dates retenues pour les deux premières rencontres de l'atelier sont le mardi 14 mai de 18h à 20h et mardi 28 mai de 18h à 20h.

Pour candidater, il vous suffit de compléter le formulaire proposé à la fin du questionnaire.

[OUVRIR LE QUESTIONNAIRE](#)

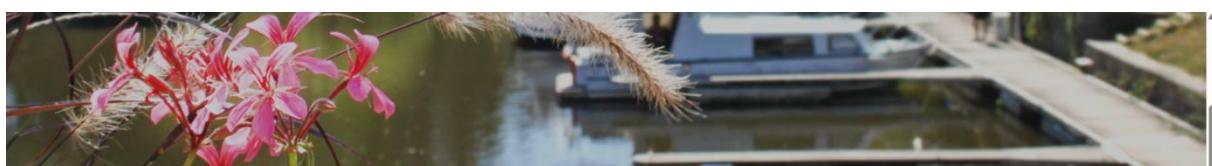
**REJOIGNEZ LES CANDIDATS**  **ENQUÊTE EN LIGNE** 

**ÉCONOMIE AGRICULTURE ENVIRONNEMENT PATRIMOINE MOBILITÉ**

**QUELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE ?**

[Pour aller plus loin CANDIDATEZ](#)



## G DERNIÈRES ACTUALITÉS

### AGENDA DES ANIMATIONS DE MI-JUIN A SEPTEMBRE

19 juin 2025

[Lire la suite](#)



### REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (PAS) DU SCOT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE

5 juin 2025

[Lire la suite](#)

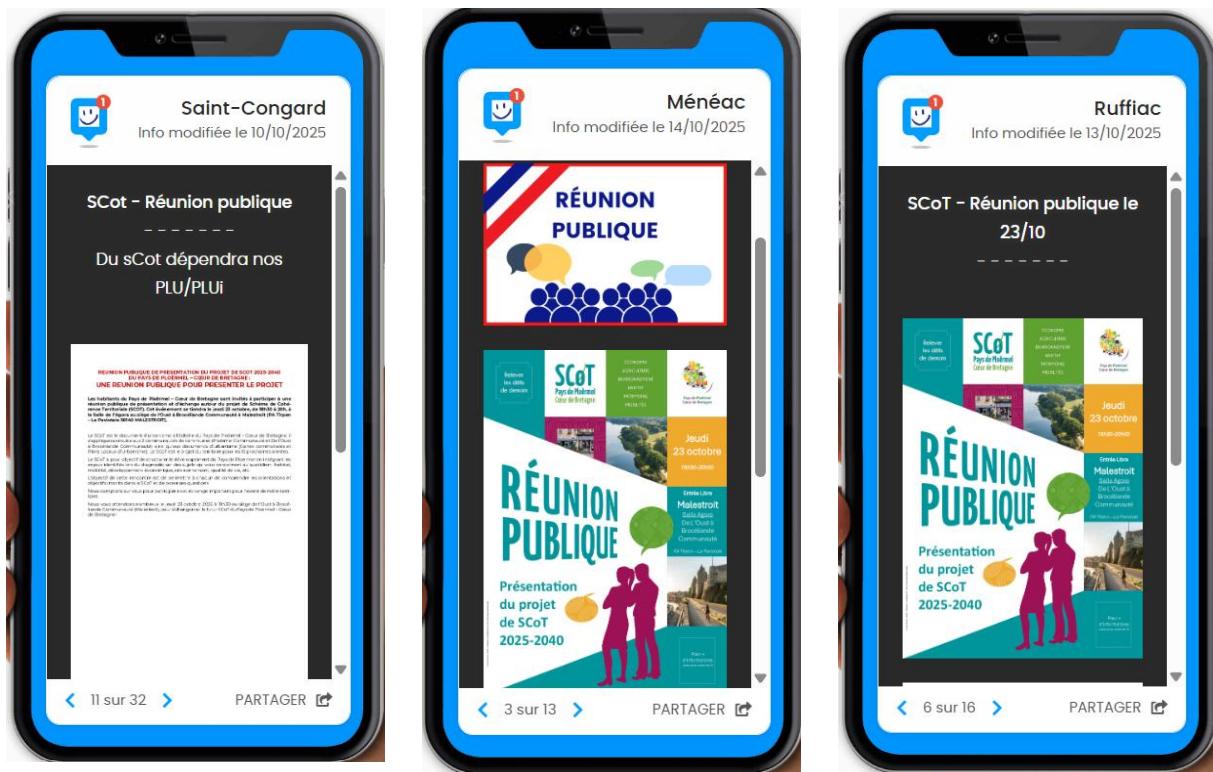
**Flash info :** Festival Photo à La Gacilly du 21 juin au 3 novembre 2024

## MES SERVICES EN LIGNE

## G AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

## G LA GACILLY EN AUDIO





**Mairie de La Gacilly**  
25 Sep 2025, 13:33

COUPE DE FRANCE  
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE  
15H00  
Stade de la croix des Archers - LA GACILLY

Voir sur Facebook Partager

• • • •

**La Gacilly**  
Jusqu'au 23/10/2025

**REUNION PUBLIQUE  
SCOT PAYS DE PLOERMEL**  
REUNION PUBLIQUE DE  
PRESENTATION DU  
PROJET DE SCOT 2025-  
2040 DU PAYS DE  
PLOERMEL - COEUR DE  
BRETAGNE :  
UNE REUNION PUBLIQUE  
POUR PRESENTER LE  
PROJET

Les habitants du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation du projet de Scot 2025-2040 le jeudi 23 octobre de 19h à 20h, à la salle Agora de la mairie de Malestroit.

**La Gacilly**  
Malestroit  
Salle Agora  
19h-20h  
Jeudi 23 octobre

Val d'Oust Mairie de Val d'Oust  
Il y a 8 jours

## RÉUNION PUBLIQUE - Présentation du projet de SCoT 2025-2040

 Jeudi 23 octobre à 18h30

 56460 Val d'Oust

 Événement gratuit

### Description de l'évènement :

Le PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne est la structure porteuse du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification de l'aménagement du territoire.

Le SCoT est entré en révision en juin 2023. Les phases diagnostic et Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) sont achevées et le Document d'orientations et d'objectifs (D.O.O) en phase de rédaction.

Afin d'informer les citoyens et acteurs du territoire, le Pays a organisé une première réunion publique le 1er juillet 2025 à Gourhel. Une nouvelle réunion publique est prévue le :

Jeudi 23 octobre 2025 à 18h30  
Salle Agora - De L'Oust à Brocéliande Communauté  
PA Tirpen - La Paviotais  
56140 MALESTROIT





**Jeudi 23 octobre**

## Réunion Publique - Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Ploërmel

Le SCoT est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne. Il s'appliquera ensuite aux 2 communautés de communes (Ploërmel Communauté et De l'Ouest à Brocéliande Communauté) ainsi qu'aux documents d'urbanisme. Le SCoT est le projet du territoire pour les 15 prochaines années.

Le SCoT a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc. L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT et de poser ses questions.

Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

Après une première réunion publique qui s'est tenue le 1er juillet 2025 à Gourhel, les habitants sont de nouveaux consultés. Nous vous attendons nombreux le jeudi 23 octobre 2025 à 18h30 au siège de l'Ouest à Brocéliande Communauté (Malestroit), pour échanger sur le futur SCoT du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne !

Vie quotidienne

Réunion, assemblée

Réunion publique

Gratuit



COMMUNE VIE MUNICIPALE ENFANCE / JEUNESSE URBANISME / ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE AGENDA ACTUALITÉS INFOS PRATIQUES CONTACT



**Jeudi 23 octobre 2025 à 18h30**

Salle Agora – De l'Ouest à Brocéliande Communauté PA Tirpen –  
La Paviotais 56140 MALESTROIT

Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cet événement se tiendra le jeudi 23 octobre, de 18h30 à 20h, à la Salle de l'Agora au siège de l'Ouest à Brocéliande Communauté à Malestroit (PA Tirpen – La Paviotais 56140 MALESTROIT).

Le SCoT est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne. Il s'appliquera ensuite aux 2 communautés de communes (Ploërmel Communauté et De l'Ouest à Brocéliande Communauté) ainsi qu'aux documents d'urbanisme (Cartes communales et Plans Locaux d'Urbanisme). Le SCoT est le projet du territoire pour les 15 prochaines années. Le SCoT a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT et de poser ses questions. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

[Cookies](#)

## Publication de Mairie de Sérent

 Mairie de Sérent · 20 juin · 

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (P.A.S) DU SCoT DU PAYS DE PLOËRMEL – COEUR DE BRETAGNE : UN FORUM EXPO POUR ECHANGER !

👉 Les habitants du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

📅 Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

💡 Le P.A.S constitue une étape clé dans la mise en oeuvre du SCoT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du PAS, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.

Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

👉 RDV le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne !



ÉCONOMIE  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
HABITAT  
PATRIMOINE  
MOBILITÉS



Relancer les défis de demain

MARDI

 Écrivez un commentaire... 

**Saint-Guyomard**

Commune de Saint-Guyomard  
1 Rue de la chapelle  
56460 Saint-Guyomard  
Tél : 02 97 75 94 24

Ecrivez un commentaire...

**Saint-Guyomard** 22 juil. ·

Mardi 1er juillet : réunion publique révision du SCOT

Les habitants du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange sur l'aménagement stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cet événement se tiendra le mardi 1er juillet, de 18h30 à 20h, à la Salle des fêtes de Gourhel (17 rue de la libération, 56800 Gourhel).

Le PAS constitue une étape clé dans la mise en œuvre du SCOT, définissant les grandes orientations stratégiques pour l'aménagement du territoire. Ce projet a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

Sous la forme d'un forum expo, cette réunion publique vous permettra de découvrir les grandes lignes du projet à travers des stands interactifs. Vous aurez également l'opportunité de dialoguer directement avec les porteurs du projet et de participer à des échanges constructifs sur l'avenir du territoire.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs du PAS, de poser ses questions, et d'apporter ses idées et remarques pour enrichir cette démarche collective.

Votre participation est essentielle pour que ce projet d'aménagement stratégique réponde aux besoins et attentes des habitants du territoire. Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

Nous vous attendons nombreux le mardi 1er juillet à 18h30 à la Salle des fêtes de Gourhel pour découvrir, échanger et contribuer au projet d'aménagement stratégique du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne !

**Missiriac**  
Village fleuri

Bienvenue sur le site officiel de Missiriac

LA MAIRIE VIVRE À MISSIRIAC DÉCOUVRIR MISSIRIAC ENVIRONNEMENT

ACTUALITÉS DE MISSIRIAC

LES ANIMATIONS

**Mairie de MAURON** VIE MUNICIPALE ENFANCE / JEUNESSE URBANISME / ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE AGENDA ACTUALITÉS INFOS PRATIQUES CONTACT

**COURSE SUR TERRE**  
CIRCUIT DE LA PLANCHETTE  
MAURON

**MAURON - 14 JUILLET 2025**

10H 1ERE COURSE : ACCESS 1-2-3-4 H/F  
15H00 2EME COURSE : ELITE OPEN 1-2-3

**REPORTÉE - LES AGITÉS DU VOLANT COURSE SUR TERRE**

**COURSE CYCLISTE**

**RÉUNION PUBLIQUE**  
SOUS LA FORME D'UNE EXPO

1er juillet 18h30 à 20h  
GOURHEL SALLE DES FÊTES  
17 rue de la libération

The screenshot shows a web browser with the URL [la-gacilly.fr](http://la-gacilly.fr) in the address bar. The page features a large banner image of a canal with a boat and pink flowers in the foreground. The layout includes several sections: 'DERNIÈRES ACTUALITÉS' (Recent News) with a link to 'AGENDA DES ANIMATIONS DE MI-JUIN A SEPTEMBRE' (Agenda of June to September events); 'MES SERVICES EN LIGNE' (Online Services) with a link to 'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS' (Event Agenda); 'LA GACILLY EN AUDIO' (La Gacilly in Audio) with a player showing 00:00; and a 'Flash info' box for the 'Festival Photo à La Gacilly du 21 juin au 3 novembre 2024'.

Ce mardi 1er juillet, **EAU** a eu le plaisir d'accompagner la réunion publique du **#SCoT du PETR Pays de Ploërmel - Coeur de Bretagne**, pour présenter et discuter de la dimension environnementale du document.

Parmi les nombreux sujets abordés, deux préoccupations ont particulièrement retenu l'attention des habitants :

- 💧 La préservation de la ressource en eau, enjeu crucial dans un territoire déjà soumis à des tensions hydriques.
  - 🌳 La prise en compte du bocage, élément essentiel du paysage local, de la biodiversité et de la régulation du climat.
  - ☀ En pleine vague de chaleur, les échanges ont aussi largement porté sur les conséquences du changement climatique et sur la capacité du **#ScOT** à y répondre de manière concrète et ambitieuse.

Un grand merci à nos partenaires **Citadia, AIRE PUBLIQUE, Aymeric Legeai, Bruno MENEZ, Mélanie Béduneau** pour leur coopération et leur implication dans l'organisation de cette réunion ! Et un grand merci aux participants pour leur mobilisation et pour un échange riche autour de l'environnement !  

Olena Z. Violaine Gagneré Antoine Glémée

#Environnement #ChangementClimatique #Eau #Bocage #planificationterritoriale  
#transitionécologique #environnement #changementclimatique  
#développementdurable #Morbihan #Bretagne



## Lettres du SCoT



Depuis le début de l'année, le Pôle d'Équilibre Territorial en Région Bretagne - Cœur de Bretagne a engagé dans la rédaction de son SCoT de Coopération (SCoT). Document stratégique et prospectif il définit les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire pour les 22 prochaines années. Cet été, les élus ont validé le diagnostic territorial, première étape du projet.

## Dresser un portrait du territoire

Portrait préliminaire d'information à SCoT. Il démontre que le territoire est en bonne santé mais avec des thématiques à développer. Les SCoTs sont élaborés et approuvés par les élus. C'est à ce stade que le Pôle d'Équilibre Territorial (PDT) et les partenaires identifient les orientations à donner au territoire et proposent des actions pour les mettre en œuvre.

## Des enjeux aux orientations

Le PDT du Pays de Ploermel - Cœur de Bretagne a validé le Pôle d'Équilibre Territorial (PDT) et les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 22 prochaines années. Cet été, les élus ont validé le diagnostic territorial, première étape du projet.

Logement	Démographie	Structuration du territoire	Économie et agriculture	Energies renouvelables	Tourisme	Équipements et services	Mobilité	Culture et loisirs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les évolutions des marchés locatifs et de la vente résidentielle sont en cours.</li> <li>Le marché immobilier est en bonne santé.</li> <li>Le secteur des avances résidentielles est stable.</li> <li>Les évolutions de la demande pour l'acquisition des logements sont en cours.</li> <li>Le renouvellement des logements est en cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire est en déclin démographique.</li> <li>La population diminue depuis 2010.</li> <li>Le taux de natalité est en baisse.</li> <li>Le taux de mortalité est en hausse.</li> <li>Le taux de migration est en baisse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire est en déclin.</li> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire est en déclin.</li> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de logement social est stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de logement social est stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de logement social est stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de logement social est stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de logement social est stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de logement social est stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le territoire a une densité de population moyenne.</li> </ul>

**Salvez le projet et exprimez-vous**

**Plus d'informations**

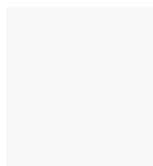
- Un espace d'information sur le territoire du Pays de Ploermel - Cœur de Bretagne
- Des réunions publiques sur les terrains de la commune de Ploermel et de la commune de Lorient
- Des réunions de travail sur les terrains de la commune de Ploermel et de la commune de Lorient

**Plusieurs périodes de consultation**

- Une période de consultation sur le territoire du Pays de Ploermel - Cœur de Bretagne
- Une période de consultation sur le territoire de la commune de Ploermel
- Une période de consultation sur le territoire de la commune de Lorient

**Contact**

PNR Pays de Ploermel - Cœur de Bretagne  
94, rue de la République - 56100 Ploermel  
Tél: 02 97 74 64 87



**Scot**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

**LETRE  
D'INFORMATION**

**n°3**  
Juillet 2022

**SCOT : L'AVENIR  
DU TERRITOIRE  
SE DESSE**

**Une démarche concertée**

**Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**

Depuis le début de l'année 2022, le Pôle d'Aménagement Territorial et Rural (PATR) du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne vient accompagné dans la rédaction de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCT). Ce document stratégique et l'outil de planification de la politique territoriale dédié au Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a eu lieu en concertation préalable, présentant les premiers éléments de fond sur le projet. Plus de 1000 personnes ont participé à des rencontres publiques et des réunions privées, avec plusieurs centaines d'individus et d'entreprises qui ont contribué à la rédaction.

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) est un document de planification de la politique territoriale qui fixe les orientations et les objectifs de développement à l'horizon 2030. Il présente une vision et une feuille de route pour le territoire.

**AXE 1 Favoriser la cohésion sociale et l'attention aux individus**

**ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE ET RÉSIDENTIELS DE CHACUN**

- Créer un environnement social et de vie de qualité, avec des services adaptés à toutes les personnes, avec des espaces publics et privés et des espaces de vie et de travail.

**CONSOLIDER LE MAILLAGE DE SERVICES À LA POPULATION**

- Renforcer le développement et l'offre de services et de prestations.
- Promouvoir le développement de services numériques et de services en ligne.
- Développer un modèle d'aménagement territorial qui favorise l'accessibilité et la mobilité.

**ENCOURAGER UNE DÉMOCRATIE RÉGULIÈRE, RÉPONDANT À LA POLE AUX BESOINS DE REVITALISATION DES ESPACES RURAUX ET EN RENFORCEMENT DES POLES URBAINS**

- Un programme de projets urbains et ruraux - 24 km de route, 100 ha de terrains et 300 logements - 24 km de route, 100 ha de terrains et 300 logements.

**PROPOSER DES PARCOURS RÉSIDENCIELS COMPLÉTÉS**

- Développer des offres de logement et de services de proximité.
- Offrir des services et des politiques locatives et de gestion des résidences.
- Améliorer les conditions de vie et de travail dans les zones rurales et urbaines.
- Renforcer les réseaux de logements locatifs.
- Renforcer l'offre de logements sociaux.

**AXE 2 Conforter les filières économiques existantes tout en soutenant l'attractivité de nouvelles activités**

**ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES**

- Renforcer l'attractivité et la compétitivité des zones industrielles.
- Améliorer les conditions de travail et de vie dans les zones industrielles.
- Intégrer les besoins de zones industrielles dans le plan de développement territorial.

**ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE COMMERCIAL VERS LES POLARITÉS ET LES ZONES EXISTANTES REQUALIFIÉES**

- Renforcer le rôle de pôle d'activité et de développement.
- Développer des zones commerciales et de services.
- Améliorer les conditions de travail et de vie dans les zones commerciales.
- Intégrer les besoins de zones commerciales dans le plan de développement territorial.

**PRODUIRE UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE EN TANT QU'ELLEMENT CONSTITUTIF DE L'ÉCONOMIE ET IDENTITÉ TERRITORIALE**

- Renforcer une agriculture durable et en lien avec les besoins locaux et régionaux.
- Renforcer le développement des filières et des circuits courts.
- Renforcer la coopération entre agriculteurs et transformateurs.
- Renforcer l'attractivité et l'attractivité des zones rurales.

**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE EN CAPITALISANT SUR LA RICHESSE DES PATRIMOINES**

- Renforcer l'attractivité touristique.
- Améliorer les infrastructures et les services.
- Renforcer la dynamique et l'attractivité des zones rurales.
- Développer les projets de tourisme durable.

**AXE 3 Poursuivre les démarches d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété**

**POUSUER LES DÉMARCHES DE SOBRIETÉ ÉCONOMIQUE**

- Renforcer l'attractivité et la compétitivité des zones industrielles et de la zone tertiaire.
- Améliorer les conditions de travail.

**PRÉSERVÉR ET SÉCURISER LE MAILLAGE EN EAU COMME CAPACITÉ D'ACCUEIL ESSENTIELLE DU TERRITOIRE**

- Renforcer et sécuriser le réseau d'eau.
- Améliorer les conditions de travail.

**PRÉSERVÉR LES SOLS MULTIFONCTIONNELS**

- Renforcer l'attractivité et la compétitivité des zones rurales.
- Améliorer les conditions de travail.

**PRÉSERVÉR ET RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE AGRI-NATUREL**

- Renforcer l'attractivité et la compétitivité des zones rurales.
- Améliorer les conditions de travail.

**PRÉSERVÉR ET VALORISER LE SUPPORT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

- Renforcer la qualité de vie et de travail.
- Améliorer les conditions de travail.
- Renforcer l'attractivité et la compétitivité des zones rurales.

**RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES**

- Renforcer la qualité de vie et de travail.
- Améliorer les conditions de travail.

**S'INScrire DANS UNE TRAJECTOIRE BAS-CARBONE**

- Renforcer l'attractivité et la compétitivité des zones rurales.
- Améliorer les conditions de travail.

**Les prochaines étapes**

La concertation préalable, qui a été réalisée dans le cadre du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du territoire, a été menée en deux étapes principales :

- La phase de concertation** (mai à juillet 2022) a permis de recueillir les意见 et les suggestions des citoyens et des acteurs locaux sur les orientations proposées.
- La phase de validation** (août à octobre 2022) a permis de finaliser le document et de le soumettre à l'approbation des instances compétentes.

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) sera validé par le conseil régional de Bretagne et sera ensuite soumis à l'approbation du conseil régional de Bretagne.

**La phase de concertation** (mai à juillet 2022) a permis de recueillir les意见 et les suggestions des citoyens et des acteurs locaux sur les orientations proposées.

**La phase de validation** (août à octobre 2022) a permis de finaliser le document et de le soumettre à l'approbation des instances compétentes.

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) sera validé par le conseil régional de Bretagne et sera ensuite soumis à l'approbation du conseil régional de Bretagne.

**Suivez le projet et exprimez-vous**

**Participez à la concertation**

Des réunions publiques sont organisées pour échanger sur les orientations proposées.

**Participez à la phase de concertation**

Des réunions publiques sont organisées pour échanger sur les orientations proposées.

**Participez à la phase de validation**

Des réunions publiques sont organisées pour échanger sur les orientations proposées.

**Contact**

PATR - Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne  
26, Rue de l'Amiral de Ruyff  
56440 PLOËRMEL  
Tél: 02 97 74 64 87



## Exposition du SCoT



### Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le PETR du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne s'est engagé au début de l'année 2024 dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). La construction du projet va durer jusqu'en 2026.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne pour les 10 prochaines années.

Les thématiques abordées sont en lien direct avec les quotidiens des habitants : développement économique, mobilité, logement, préservation des espaces agricoles et naturels.

Les orientations du SCoT seront ensuite traduites de manière opérationnelle dans les différents documents d'urbanisme locaux (PLU et PLU notamment) dans que dans les grands projets d'aménagement du territoire.



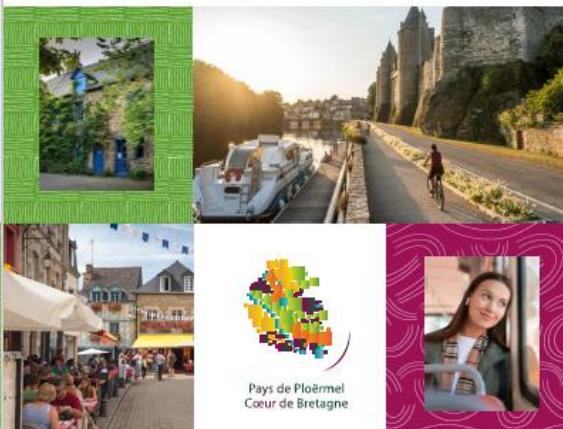
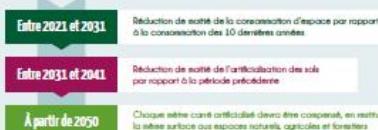
### Pourquoi élaborer un nouveau SCoT ?

Les 5 grands objectifs fixés par le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne pour la révision du SCoT sont :



### La trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat, la loi Climat et Résilience vise à lutter contre le dépeuplement climatique et à renforcer la résilience face à ses effets. Dans ce cadre, le SCoT doit intégrer la mise en place d'une trajectoire d'aboutissement au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050, avec des objectifs de réduction de l'artificialisation nette par tranches de 20 années :



### Les étapes incontournables

Le SCoT est composé de différentes phases réalistes tout au long de la démarche. Chacune représente un action permettant de construire un projet cohérent et adapté au territoire et à ses habitants.



### Un projet concerté

#### S'exprimer

- Espace d'expression sur le site internet du Pays de Ploërmel : [scot@pays-ploermel.fr](http://scot@pays-ploermel.fr)
- Réunions publiques
- Exposition pédagogique
- Lettre d'information

#### S'exprimer

- Adresser un message à l'attention de :  
- PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne  
- 14 Rue de la Poste, 56140 MAESTROF
- Régies de concertation et à disposition au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne

**Imagineons ensemble notre territoire de demain**



**Scot  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne**

**LES ENJEUX ET CHIFFRES-CLÉS DU DIAGNOSTIC**

**Imagineons ensemble notre territoire de demain**



**Scot  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne**

**LES ENJEUX ET CHIFFRES-CLÉS DU DIAGNOSTIC**

**Logement**

- Le développement des offres en matière d'habitat pour faciliter le parcours résidentiel du territoire notamment en matière de logements locatifs (logements intermédiaires collectifs)
- Le soutien des jeunes actifs dans leur installation sur le territoire pour palier les carences des entreprises
- La pérennisation des systèmes d'aides pour faire face à la vacance des logements (réutilisation énergétique)

**Démographie**

- Le suivi de la dynamique démographique pour répondre à la fois aux besoins de recrutement des entreprises mais aussi et en renforçant des politiques
- Accompagnement de la population active du territoire et la mise en place de mesures pour faire face au déclat de cotisations sur le territoire
- Contingut du vieillissement de la population et de leurs besoins (fertilité de logements et équipements adaptés)

**Structuration du territoire**

- La consolidation de l'structure urbaine équilibrée l'ensemble des communes héréditaires et de leurs axes d'adhérence
- Le renforcement des pôles d'activités principaux ainsi que du pôle enclavé de Ploërmel à encourager
- Des coopérations à accorder entre Pôle Intercommunal et de l'ouest à Boccalec dont que le territoire de Ploërmel pourra être dynamisé métropolitain au sein du triangle Nantes/Saintes/Vannes

**Aménagement du territoire**



**Économie et agriculture**

- Un tissu économique riche et varié sur le territoire à préserver avec un secteur industriel qui se porte bien et un faible taux de chômage
- Des filières de production à lever pour les entreprises en facilitant le logement pour les actifs
- Des zones d'activité économiques dont le potentiel de densification est à explorer

**Énergies renouvelables**

- Le potentiel du gisement éoliennable, notamment via les éoliennes aquatiques, à exploiter
- Le bois, principale source de chaleur renouvelable du territoire sous réserve d'une structuration nécessaire d'une filière bois territoriale

**Tourisme**

- Un tourisme vert et orienté vers la découverte des richesses pittoresques et cyclables sur le territoire
- Un tourisme ensoleillé et économiisable qui ne fait que pousser sur le territoire

**Équipements et services**

- La pérennisation et l'augmentation de la capacité des structures d'hébergement
- Accompagnement de projets de structures sportifs à accueillir les personnes en situation de handicap
- Le renforcement de l'offre de services des collectivités pour assurer la santé mentale des jeunes

**Mobilités**

- La pérennisation du mallogis et de l'offre de transports sur l'ensemble du territoire
- Accompagnement des initiatives pour encourager le changement des habitudes dans les pratiques de mobilité

**Culture et loisirs**

- Une offre culturelle riche et diversifiée mais qui manque d'un équipement intercommunal à Ploërmel Communauté
- Renforcement des équipements sportifs existants

**Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique**

**Scot Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne**

**Économie et agriculture**

- Un parcours de formation à temps à maintenir et développer sur le territoire
- Économie, une échelle économique moyenne du territoire indique un nombre d'exploitations en baisse constante

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

- Une communication encore faible à étoffer autour des offres existantes

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

- Le bois, principale source de chaleur renouvelable du territoire sous réserve d'une structuration nécessaire d'une filière bois territoriale

**Équipements et services**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Un quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Une baisse de 29 % du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010

**Énergies renouvelables**

- L'éolien représente plus de la moitié de l'énergie renouvelable produite sur le territoire

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le quart des médecins généralistes du territoire sont âgés de plus de 60 ans

**Mobilités**

- Des services de transports à la demande et de location de vélos à assistance électrique

**Culture et loisirs**

**Économie et agriculture**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Énergies renouvelables**

- Près d'un jeune de 15-29 ans sur deux n'est pas fédéré professionnellement à l'échelle du Pays

**Tourisme**

**Équipements et services**

- Le soutien de la concertation pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire

**Mobilités**

- 15 lignes de bus intercommunales et régionales
- 36 lignes de consultages

**Culture et loisirs**

</

**Imagineons ensemble notre territoire de demain**



**Scot**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)**

**Imagineons ensemble notre territoire de demain**



**Scot**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)**

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) constitue la clé de voûte du Schéma de Cohérence Territoriale (Scot). Il incarne un projet politique et stratégique à long terme, structurant la vision du territoire à l'horizon 2040. Il vise à préserver les équilibres territoriaux, tout en valorisant la diversité et les atouts des différentes composantes du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne.

**Une démarche concertée**

De nombreuses rencontres, réunions participatives, contributions citoyennes, échanges avec les intercommunalités et travail avec en commun et en solo du conseil individuel ou en groupe de faire émerger de grandes orientations structurantes du PAS.




**LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE**

**Axe 1 : Favoriser la cohésion sociale et l'attention aux individus**

**ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE ET RÉSIDENTIELS DE CHACUN**

- Garantir une accessibilité équitable aux services et une offre diversifiée de soutien, services de petites entreprises, accès à la santé, activités culturelles et sportives, vie associative, emploi et insertion professionnelle

**DÉVELOPPER ET CONFORTER L'OFFRE DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE**

- Développer et conforter l'offre de formations sur le territoire
- Bénéficier à ses étudiants en répondant aux besoins essentiels des étudiants
- Structurer une offre de formations de proximité adaptée aux réalités des acteurs économiques locaux
- Améliorer et étoffer les campus des métiers pour les rendre plus attractifs, attractifs et intégrés dans le territoire économique et social local
- Soutenir l'innovation, la recherche et l'entrepreneuriat

**CONSOLIDER LE MAILLAGE DE SERVICES À LA POPULATION**

- Développer et renforcer un réseau diversifié de services à la population
- Favoriser le développement de services éducatifs et de santé au sein du pôle métropolitain et des pôles décentralisés
- S'appuyer sur un rééquilibrage éventuellement de l'offre. Renouvellement des réseaux sociaux et de l'économie sociale

**DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ RÉPONDANT AU DÉFI DE LA PROXIMITÉ**

- Développer une offre de mobilité répondant au défi de la proximité
- Soutenir le projet de réouverture de la ligne Rennes-Morlaix
- Assurer l'accès aux besoins de la vie quotidienne pour tous
- Articuler mobilité et mobilité durable
- Contribuer au développement de modes actifs

**ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE, RÉPONDANT À LA FOIS AUX BESOINS DE REVITALISATION DES ESPACES RURAUX ET AU RENFORCEMENT DES PÔLES URBAINS**

- Une perspective démographique stable en progression (+ 0,4 % par an entre 2021 et 2030, puis + 0,5 % entre 2030 et 2040), soit un gain de 7 456 habitants sur la période

**PROPOSER DES PARCOURS RÉSIDENTIELS COMPLETS**

- Développer une offre d'habitat adaptée à toutes les étapes de la vie
- S'appuyer sur une stratégie et une politique foncière pour encadrer des logements accessibles et plus proches des centres
- Assurer une meilleure répartition et densification de l'offre locative, y compris en milieu rural
- Insister la réponse aux besoins de logement dans une démarche de sobriété foncière
- Insister l'échéance de diversité dans les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)
- Promouvoir l'offre de logement vertueux

**AXE 2 Conforter les filières économiques existantes tout en soutenant l'émergence de nouvelles activités**

**ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES**

- Accueillir, renforcer et développer l'économie productive
- Favoriser la reprise des usages
- Accompagner l'évolution de l'offre d'accueil des entreprises
- Intégrer une économie éthique basé sur un modèle de zones d'activité durable



**ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE COMMERCIAL VERS UNE OFFRE ORIENTÉE VERS LES POLARITÉS ET LES ZONES EXISTANTES REQUALIFIÉES**

- Pousser la stratégie de préservation du commerce en cœur de ville ou plus près des habitants
- Mettre en place de développements du commerce en périphérie en recherchant une complémentarité avec les centres
- Engager une stratégie vertueuse de transformation des secteurs d'implantation périphérique (SP)
- Accompagner le développement de la logistique commerciale à travers l'évolution des nouveaux formats de commerce

**PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE EN TANT QU'ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE L'ÉCONOMIE ET IDENTITÉ TERRITORIALE**

- Promouvoir une agriculture diversifiée en tant qu'élément constitutif de l'identité territoriale
- Protéger et développer des activités agricoles répondant aux besoins alimentaires locaux
- Renforcer l'équilibre entre une agriculture orientée vers les marchés nationaux et l'implantation dans les circuits courts



**REFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE EN CAPITALISANT SUR LA RICHESSE DES PATRIMOINES**

- Valoriser les patrimoines et le cadre de vie
- Accompagner le développement de l'offre touristique
- Renforcer les synergies entre les acteurs touristiques

**AXE 3 Poursuivre les démarches d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété**

**POURSUivre LES DÉMARCHES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE**

- Développer le renouvellement urbain des centres-villes et des centres-bourgs
- Accompagner les déclenchements de renouvellement

**PRÉSERVER ET RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE**

**PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES COMME SUPPORT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

- Préserver la diversité et les grandes unités paysagères du territoire
- Rendre visible le paysage à toutes les échelles

**PRÉSERVER ET SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU COMME CAPACITÉ D'ACCUEIL ESSENTIELLE DU TERRITOIRE**

**RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES**

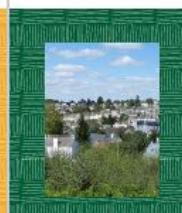
**S'INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE**





Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne







Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne



## Articles

Accueil &gt; Bretagne &gt; Ploërmel

## Dans le Pays de Ploërmel, la révision du Schéma de cohérence territoriale lancée

Mercredi 14 février 2024, 80 élus étaient rassemblés à la salle des fêtes de Ploërmel (Morbihan), dans le cadre d'une réunion sur la révision du Schéma de cohérence territoriale du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

Ouest-France

Publié le 14/02/2024 à 21h23



LIRE PLUS TARD



PARTAGER

### Newsletter Ploërmel

Chaque matin, recevez toute l'information de Ploërmel et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail

OK



Environ 80 élus ont participé à la réunion concernant la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot). | OUEST-FRANCE

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays de Ploërmel ([Morbihan](#)) – Cœur de Bretagne, présidé par Gaëlle Stricot, a lancé la révision de son Schéma de cohérence territoriale (Scot). Une première réunion a eu lieu le mercredi 14 février 2024, à la salle des fêtes de Ploërmel en présence d'environ 80 élus.

## Un document de planification et d'urbanisme

Il s'agit d'un document de planification et d'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement sur le territoire et pour le long terme. La stratégie du Scot s'articule autour de trois axes : développer une politique d'accueil équilibrée sur l'ensemble du territoire, faire de la valorisation territoriale un atout de développement, travailler et se déplacer au cœur d'un bassin de vie cohérent. Il couvre une superficie totale de 1 450 km<sup>2</sup> et le périmètre épouse le territoire de deux intercommunalités : Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté, représentant 56 communes et plus de 80 000 habitants.

A collage of 10 screenshots from various websites and social media pages, including 'Les Infos du Pays Gallo', 'CAVE', 'Olivet', 'Otolift', 'Le Clos des Vins', 'Le Cœur de Bretagne', 'Le Clos des Vins', 'Le Cœur de Bretagne', 'Le Clos des Vins', and 'Le Cœur de Bretagne'.

Les habitants du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne sont invités à participer à une réunion publique de présentation et d'échange autour du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCT). Cet événement se tiendra le jeudi 23 octobre de 18h30 à 20h, à la Salle de l'Agora au siège de l'Ouest Brocéliande Communauté à Malestroit (PA Tirsen - La Pavotie 56140 MALESTROIT).

Le SCOT est le document d'urbanisme à l'échelle du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne. Il s'appliquera ensuite aux 2 communautés de communes (Ploërmel Communauté et De L'Ouest à Brocéliande Communauté) ainsi qu'aux documents d'urbanisme (Cartes communales et

Le SCoT a pour objectif de structurer le développement du Pays de Ploermel en intégrant les enjeux identifiés lors du diagnostic sur des sujets qui vous concernent au quotidien : habitat, mobilité, développement économique, environnement, qualité de vie, etc.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à chacun de comprendre les orientations et objectifs inscrits dans le SCoT et de poser ses

Nous comptons sur vous pour participer à cet échange important pour l'avenir de notre territoire.

Après une première réunion publique qui s'est tenue le 1er juillet 2025 à Gourchel, les habitants se

Après une première réunion préparatoire qui s'est tenue le 10 juillet 2023 à Guingamp, les équipes sont de nouveau conviées. Nous vous attendons nombreux le 23 octobre 2025 à 18h30 au siège de l'Ouest-Bretagne Communauté (Malestroit), pour échanger sur le futur SCOI du Pays de Ploërmel – Cour de Bretagne !

A photograph of Gaëlle Stricto-Berthevas, president of the Pays de Ploërmel, standing in front of a town hall (Mairie) and a large map of the region. She is wearing a red top and black pants. The map shows the boundaries of the Pays de Ploërmel and includes a legend and small images of local landmarks.

07/10/2025 14:34 **« C'est notre avenir commun qui se dessine » : les habitants du pays de Ploërmel invités à échanger**

**MENU** RdV sur **ouestfrance** **Mon espace** etagne invite la population à une cohérence territoriale (Scot) qui engagera les intercommunalités de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté concernant leur développement pour les vingt prochaines années. Gaëlle Stricto-Berthevas, présidente du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, en explique les enjeux qui concernent chacun dans sa vie quotidienne.

Lire aussi : [Chahutés, surchargés de travail, mal rémunérés : les élus bretons ont leurs maux à dire](#)

Pourquoi est-il important que les habitants de Ploërmel Communauté ou d'Oust à Brocéliande Communauté participent au forum exposition prévu à Gourhel, le 1<sup>er</sup> juillet 2025 ?

Quand on n'est pas élu, on a du mal à comprendre l'importance que revêt le Schéma de cohérence territoriale (Scot), et pourtant c'est notre avenir commun qui s'y dessine. Nous allons débattre autour de ce document qui nous projette dans l'aménagement de nos territoires pour les vingt prochaines années. Il s'agit de déterminer les zones que l'on laisse à la nature et celles où on construit, comment on organise les mobilités, le tout en prenant en compte la transition écologique. Ce document va donner le cadre pour les Plans locaux d'urbanisme de chaque commune de Ploërmel Communauté et Oust à Brocéliande Communauté.

Pourquoi lancer une révision de ce Scot qui est pourtant assez récent ?

Nous voulons déjà nous placer dans le cadre de la loi Climat et résilience, ce qui implique de respecter la norme du Zéro artificiellisation nette (ZAN) en 2050. La Région Bretagne nous a attribué 296 hectares, à répartir entre nos 56 communes entre 2021 et 2031... Et pour la période suivante, jusqu'en 2041, il faudra réduire notre consommation de terrains de 75% par rapport à ce qui a été réellement consommé entre 2021 et 2031, tout cela pour arriver à 0 en 2050.

07/03/2024 14:11 Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le schéma de cohérence territoriale

Actu > Bretagne > Morbihan > Ploërmel

## Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le Schéma de cohérence territoriale

Le syndicat mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a en charge la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Et veut associer les citoyens à cette démarche.

# SCoT Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne réfléchit en ce début de schéma de cohérence territoriale. Il souhaite le faire en impliquant les citoyens du territoire. (Et enfin du pays de Ploërmel)

Par [Dynamiques l'Actualité](#)  
Publié le 4 avr. 2024 à 15h51

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PCTR) du syndicat mixte "Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne", composé de 56 communes, s'est engagé au début de l'année 2024 dans la révision de son Schéma de Cohérence

[https://www.paysdeploermel.fr/actualite/2024/04/pays-de-ploermel-une-consultation-citoyenne-pour-dessiner-le-schema-de-coherence-territoriale\\_202404041551...](https://www.paysdeploermel.fr/actualite/2024/04/pays-de-ploermel-une-consultation-citoyenne-pour-dessiner-le-schema-de-coherence-territoriale_202404041551) 1/3

07/03/2024 14:11 Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le schéma de cohérence territoriale

Le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne lance ainsi un appel à volontaires pour intégrer le futur Atelier citoyen qui suivra l'ensemble du projet, et se réunira 3 fois au cours de la démarche SCoT. Les dates retenues pour les deux premières rencontres de l'Atelier sont le mardi 14 mai de 18h à 20h et mardi 28 mai de 18h à 20h, à Ploërmel.

« Pour candidater, il vous suffit de compléter le formulaire proposé à la fin du questionnaire. Vous pouvez suivre l'avancée des travaux de la révision du SCoT via le [site internet du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne](#). »

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

[https://www.paysdeploermel.fr/actualite/2024/04/pays-de-ploermel-une-consultation-citoyenne-pour-dessiner-le-schema-de-coherence-territoriale\\_202404041551...](https://www.paysdeploermel.fr/actualite/2024/04/pays-de-ploermel-une-consultation-citoyenne-pour-dessiner-le-schema-de-coherence-territoriale_202404041551) 2/3

07/03/2024 14:11 Pays de Ploërmel : une consultation citoyenne pour dessiner le schéma de cohérence territoriale

## ELS SONT VOS ENJEUX ET ATTENTES POUR VENIR DU TERRITOIRE ?



Le questionnaire diffusé par le Pays de Ploërmel est également accessible via ce QR code. (Et enfin du pays de Ploërmel)

« Connaitre vos habitudes, besoins et attentes nous permettra de construire un projet cohérent et adapté au territoire et à ses habitants. Pour répondre au [questionnaire](#), vous pouvez suivre le [lien au bas](#) », explique le Pays de Ploërmel. Il est également possible d'accéder à ce questionnaire, via un QR code.

**Candidat(e) pour faire partie de l'Atelier Citoyen !**

Groupe d'une trentaine de citoyens recrutés à partir de critères de genre, d'âge, d'activité et de lieu de vie, l'Atelier citoyen travaillera à la construction du SCoT, pour exprimer leurs attentes.

[https://www.paysdeploermel.fr/actualite/2024/04/pays-de-ploermel-une-consultation-citoyenne-pour-dessiner-le-schema-de-coherence-territoriale\\_202404041551...](https://www.paysdeploermel.fr/actualite/2024/04/pays-de-ploermel-une-consultation-citoyenne-pour-dessiner-le-schema-de-coherence-territoriale_202404041551) 3/3

07/03/2023 14:58 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

menu Ref sur **ouest-france** Non inscrit

**Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel**

C'est à travers une démarche participative et citoyenne que le Conseil de développement du Pays de Ploërmel (Morbihan), avec un groupe d'habitants et des associations, ont donné naissance à une exposition itinérante. Elle peut être empruntée à tout moment.

Sur la photo (de gauche à droite) : Eva Le Fabic (animatrice du Conseil de développement), Malwenn Rault (vice-présidente du Conseil de développement), Gaëlle Stricot (présidente du pays de Ploërmel) et Sébastien Rouraud (membre du conseil de développement) devant les personnes à utiliser l'exposition « Comment habiter autrement ».

Ouest-France **Partenaires** LELAY

Publié le 17/03/2023 à 11h00

[Lire le journal](#)

Recherche

Recherche

Recherche

<https://www.ouest-france.fr/actualite/territoire/2023/03/07/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-ploermel-115>

07/03/2023 14:58 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

menu Ref sur **ouest-france** Non inscrit

L'exposition a été présente au forum de la rénovation énergétique à Mamers. Anne-Yvonne Masolaby et Patricia Piquet ont animé les expositions. (Photo DE PLOERMEL)

Pendant plusieurs mois, environ quinze personnes ont travaillé sur une exposition itinérante qui doit circuler dans l'ensemble du pays de Ploërmel. Le fruit d'un travail collectif qui se veut « un outil de sensibilisation, avec une volonté à rassurer. Elle permet aux visiteurs de s'informer, de débattre, d'échanger voire de confier leurs peurs, leurs oraines. La démarche de cette exposition est très pédagogique », confie Gaëlle Stricot.

[Lire aussi : Loi Zan : la sobriété foncière est-elle encore possible en Bretagne ?](#)

Ce support pour expliquer la question de l'artificialisation des sols rend l'exposition itinérante. « Elle peut être empruntée par les communes, les associations, les établissements ou encore les structures locales qui souhaitent la présenter à leur public », développe Eva Le Pavic, animatrice du Conseil de développement.

[Des alternatives concrètes](#)

Recherche

Recherche

Recherche

<https://www.ouest-france.fr/actualite/territoire/2023/03/07/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-ploermel-115>

07/03/2023 14:58 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

menu Ref sur **ouest-france** Non inscrit

**Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel**

partir. Mais qu'est-ce qui se cache **derrière de Zéro artificialisation nette** : un objectif posé par la loi Zan, en révision à août 2021, qui porte sur la lutte contre le dérèglement climatique.

Concrètement, il s'agit de diviser le rythme d'artificialisation des sols par deux d'ici à 2030, par rapport aux dix années précédant la loi. La volonté est d'atteindre le zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050.

#### « Changer les mentalités »

Pour le dire plus simplement, il ne sera plus possible de construire sur des espaces naturels, agricoles et forestiers. Une mesure qui reste complexe dans son application. Elle peut, aussi, se révéler être un véritable casse-tête pour les maires et les conseils municipaux, qui veulent des logements, de nouvelles infrastructures... Des besoins qui se heurtent à l'objectif du zéro artificialisation nette.

[Lire aussi : Loi Zan en pays de Vannes : « Un hectare agricole qui disparaît, c'est six tonnes de blé perdues »](#)

Il convient d'ajouter que le niveau d'artificialisation actuel est très différent d'un territoire à un autre, d'une ville à une commune. Alors, comment expliquer cet objectif d'une manière accessible à tous ? « La plupart du temps, le Zan est présenté comme une contrainte. Il faut démontrer que cette décision n'est pas la fin des territoires. Cependant, nous devons adopter de nouveaux usages, changer les mentalités », intervient Gaëlle Stricot, présidente du pays de Ploërmel.

#### Une démarche pédagogique

Le Conseil de développement du pays de Ploërmel, un groupe d'habitants et des associations ont alors apporté « un regard ouvert. Le but a été de réfléchir, ensemble, sur un outil qui sensibilise et explique cette législation. Rapidement, l'idée a été de donner naissance à une exposition », raconte Malwenn Rault, vice-présidente du Conseil de développement.

Recherche

Recherche

Recherche

<https://www.ouest-france.fr/actualite/territoire/2023/03/07/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-ploermel-115>

07/03/2023 14:58 Zéro artificialisation nette : une exposition pédagogique pour tout comprendre en pays de Ploërmel

menu Ref sur **ouest-france** Non inscrit

l'avenir 7 propose six thématiques : l'habitat rural, l'agriculture, l'écologie, l'écologie vivante à préservé ; l'agriculture durable, l'habitat rural, « comment habiter autrement un territoire rural tout au long de notre vie ; voyager autrement ; préserver la nature dans les bourgs pour notre santé ».

Outre le fait de soulever des questions essentielles, comme celle de répondre aux besoins croissants en logements tout en préservant terres agricoles, forêts et biodiversité, ou encore les leviers pour construire autrement, l'exposition montre « le rôle vital des sols, des alternatives concrètes, des projets qui font sens », complète Eva Le Pavic.

Cette initiative a bénéficié du soutien financier de la région Bretagne et du Pôle d'équilibre territorial et rural du pays de Ploërmel cœur de Bretagne.

Pour les personnes qui désirent emprunter l'exposition : contacter Eva Le Fabic, tél. 07 61 92 51 68, ou en écrivant à : [e.lefabic@pays-ploermel.fr](mailto:e.lefabic@pays-ploermel.fr).

Ploërmel Maurem La Trinité-Porhoët Josselin Malakroft Guer La >

Écoutez-nous :

#### SITES D'ACTUALITÉ

▼ SERVICES

▼ SHOPPING

▼



Les applications mobiles du groupe Ouest-France disponibles en téléchargement

Accès mobile : [consultez nos conditions d'accès mobiles](#) | [Accès mobile](#) | [Accès sans connexion](#) | [Connexion](#) | [Gérer l'accès](#)

<https://www.ouest-france.fr/actualite/territoire/2023/03/07/zero-artificialisation-nette-une-exposition-pedagogique-pour-tout-comprendre-en-pays-de-ploermel-115>

## Affiches

Relever  
les défis  
de demain

**SCoT**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
HABITAT  
PATRIMOINE  
MOBILITÉS



Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

# RÉUNION PUBLIQUE

SOUS LA FORME  
D'UNE EXPO  
INVITANT  
AUX ÉCHANGES



Entrée libre

GOURHEL  
SALLE  
DES FÊTES

17 rue de  
la libération



POUR  
D'INFORMATIONS  
[www.pays-ploermel.fr](http://www.pays-ploermel.fr)



Relever  
les défis  
de demain

**SCoT**  
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

**ENQUÊTE EN LIGNE**

ÉCONOMIE  
AGRICULTURE  
ENVIRONNEMENT  
HABITAT  
PATRIMOINE  
MOBILITÉS

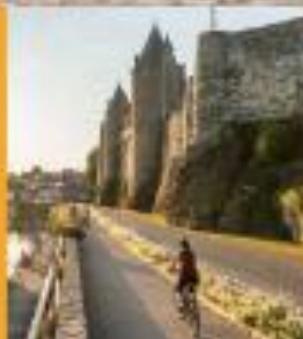
**QUELS SONT VOS ENJEUX  
ET ATTENTES POUR  
L'AVENIR DU TERRITOIRE ?**



Pour aller plus loin  
**CANDIDATEZ**  
POUR FAIRE PARTIE DE  
**L'ATELIER  
CITOYEN**



L'Atelier Citoyen  
contribuera au  
SCoT grâce à 3  
étapes participatives  
organisées  
aux étapes clés  
de la démarche.



Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

## Registres



